DÉPARTEMENT
DE LA DYLE.

ARRONDISSEMENT
de

Commune d

ACTES DE NAISSANCE.

Le présent REGISTRE, *destiné à inscrire de suite et sans aucun blanc*, LES ACTES DE NAISSANCE *des Citoyens de la Commune d* l'Over-y-Dessus *pendant l'an mil huit cent treize, contient, compris la Table alphabétique,* Soixante et Dix *feuillets, qui ont été cotés et paraphés par nous Président du Tribunal de première Instance, séant à* Bruxelles *conformément à l'art.* 41 *du Code civil.*

A Bruxelles *le* 24 7bre *an* 1812 Wassenhoven

Le mil huit cent treize, nous
dudit Tribunal, avons coté et paraphé feuillets supplémentaires
qui ont été ajoutés au présent Registre pour subvenir aux besoins de l'année.
A lesdits jour et an

Premier feuillet 68 Mots fond 0

ACTE DE NAISSAN

Du Septième jour du mois de janvier
l'an Mil huit Cent trente trois à onze heure du Matin

Acte de naissance de Jeanne Marie Bourgès né le
Septième jour du mois de janvier à trois heure
du Matin, fille de Pierre Bourgès, domicilié à
Usseke, département de la Soule profession de journalier
âgé de Vingt neuf ans et né à Usseke
et de Anne Marie Delock domiciliée à Usseke
département de la Soule profession de âgée de Vingt
Cinq ans et née à Usseke

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin

Premier témoin Jean Guillaume Kaye, âgé
de Vingt quatre ans, domicilié à Usseke profession
de Tonnelier

Second témoin Jean Baptiste Callendaret, âgé
de Trente ans, domicilié à Usseke, profession
de Cordonnier

Sur la réquisition à nous faite par Pierre Bourgès père.
Ne sachant signer de ce Requis
Jean G. Kaye
J. B. Callendaret

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clément Kaye adjoint
Maire de Usseke faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné,

Clément Kaye
adjoint pour le maire

ACTE DE NAISSANCE.

Du Dixieme jour du mois de janvier
l'an Mil huit cent treize à une heure du Soir

Acte de naissance de pierre Nicolas Taymans né le
Dixieme jour du mois de janvier à Deux heure
du Matin, fils naturel de Therese Taymans, domicilié à
Wesche, département de la Dyle profession de journalliere
âgé de Trente huit ans et né à Wesche
et de domiciliée à
département de profession d âgée de
ans et née à

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin pierre Brunhaer, âgé
de quarante ans, domicilié à Wesche profession
de journalier

Second témoin jean guillaume Rayé, âgé
de Vingt quatre ans, domicilié à Wesche, profession
de tondeur

Sur la réquisition à nous faite par jeanne Taymans y nommée
mere Naturelle, de laquelle il a été fait lecture et
pierre Brunhaer et jean Taymans y nommés
Delleure ne sachant Ecrire

Jean G Rayé

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Rayé adjoint au
Maire de Wesche, faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné,

Clement Rayé
adjoint delegué pour le mariage

2603

ACTE DE NAISSANCE

Du Sixieme jour du mois Janvier
l'an Mil huit Cent treize quatre heureq du Soir

Acte de naissance de jeanne Catherine Bergiers né le
Sixieme jour du mois Janvier à Dix heure
du Matin, fille de guillaume Bergiers, domicilié à
Wesche, département de la Dyle profession de cultivateur
âgé de Vingt cinq ans et né à Wesche
et de anne Catherine Contampre domiciliée à Wesche
département de la Dyle profession d âgée de Vingt
un ans et née à Wesche

Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminin

Premier témoin guillaume Contempre, âgé
de Vingt trois ans, domicilié à Wesche profession
de Petit Fermier

Second témoin jean Baptiste Callebaut, âgé
de trente ans, domicilié à Wesche, profession
de Cordonnier

Sur la réquisition à nous faite par guillaume Bergiers pere
de l'enfant et ont signé Et Sepyte guillaume
Bergiers qui a declaré ne sachant Ecrire

Guiliaume Contempre
J. B. Callebaut

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Rayé adjoint au
Maire de Wesche, faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné,

Clement Rayé
adjoint delegué pour le mariage

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt Cinquiem jour du mois de janvier
l'an Mil Huit Cent Treize à Six heure du Soir

Acte de naissance de Mathieu Braunhaert né le
Vingt Cinquiem jour du mois de janvier à deux heure
du Soir, fils de Jean Baptiste Braunhaert, domicilié à
Wyshe, département de la Lys profession de Cultivateur
âgé de Vingt Six ans et né à Wyshe
et de Anne Cathrine Vandenbeken domiciliée à Wyshe
département de la Lys profession de Cultivateur âgée de trente
neuf ans et née à Rodes St Agat

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Mathieu Braunhaert, âgé
de trente ans, domicilié à Wyshe profession
de Manchi Seur

Second témoin Jean Baptiste Callebaert, âgé
de trente un ans, domicilié à Wyshe, profession
de Cordonnier

Sur la réquisition à nous faite par Jean Baptiste Braunhaert
père de l'enfant et ont signé Et Signé
Jean Baptiste Braunhaert, Catherine Vandenbeken
et Jean Baptiste Callebaert

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Kuyé adjoint au
Maire de Wyshe faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné,

Clement Kuyé
adjoint
Delegué par le Maire

3665

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt huitiem jour du mois de janvier
l'an Mil huit cent treize à Six heure du Soir

Acte de naissance de Anne Catherine de Kerck née le
Vingt huitiem jour du mois de janvier à onze heure
du Matin, fille de Cornelis de Kerck, domicilié à
Wyshe, département de la Lys profession de journalier
âgé de quarante trois ans et né à Wyshe
et de Elisabeth Boisschot domiciliée à Wyshe
département de la Lys, profession de
mere ans et née à Wyshe âgée de quarante

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin Henry Vandenbroucke, âgé
de trente deux ans, domicilié à Wyshe profession
de journalier

Second témoin Jean Guillaume Kuyé, âgé
de vingt trois ans, domicilié à Wyshe, profession
de Tonnelier

Sur la réquisition à nous faite par Cornelis de Kerck père
de l'enfant et ont signé Et Signé Cornelis
de Kerck qui a déclaré ne savoir Ecrire
Henry Vandenbroucke
Jean G. Kuyé

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Kuyé adjoint au
Maire de Wyshe faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné,

Clement Kuyé
adjoint
Delegué par le Maire

ACTE DE NAISSANCE.

Du treize ième jour du mois de janvier
l'an Mil huit cent treize à onze heure et demie du Matin

Acte de naissance de pierre françois Mariens né le
vingt cinq Pluviôse jour du mois de janvier à trois heure
du Soir, fils de antoine Mariens, domicilié à
Wesche, département de la Dyle profession de journalier
âgé de trente deux ans et né à Wesche
et de Catherine Langelhans domiciliée à Wesche
département de la Dyle profession d âgée de Vingt
Sept ans et née à Wesche

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin pierre Mariens, âgé
de Soixante onze ans, domicilié à Wesche profession
d e journalier

Second témoin jean guillaume Kaije, âgé
de Vingt trois ans, domicilié à Wesche, profession
d e tonnelier

Sur la réquisition à nous faite par antoine Mariens pere de
l enfant et onte Signe Et Sept pierre Mariens
qui a déclaré ne Savoir Ecrire.

Jacobus Mariens
Jean J Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Kaije adjoint au
Maire d Wesche faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné,

Clement Kaije
Adjt
Delegué par la Mairie

1687

ACTE DE NAISSANCE.

Du Cinquième jour du mois de Février
l'an Mil huit cent treize à neuf heure et demie du Matin

Acte de naissance de jeanne Marie Dejoux né le
quatorzième jour du mois de février à huit heure
du soir, fille de antoine Dejoux, domicilié à
Wesche, département de la Dyle profession de Cultivateur
âgé de quarante trois ans et né à Wesche
et de Jeanne Depre domiciliée à Wesche
département de la Dyle profession d âgée de quarante
Deux ans et née à Wesche

Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminin

Premier témoin Michel Haegemans, âgé
de quarante un ans, domicilié à Wesche profession
d e Marechal

Second témoin Clement Kaije, âgé
de trente quatre ans, domicilié à Wesche, profession
d e Boulanger

Sur la réquisition à nous faite par antoine Dejoux pere
de l enfant et onte Signe A. De Rom

M Haegemans Clement Kaije

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Kaije adjoint au
Maire d Wesche faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné,

Clement Kaije
Adjt
Delegué par la Mairie

ACTE DE NAISSANCE.

Du onzeième jour du mois de février
l'an Mil huit cent trois à neuf heure du Matin

Acte de naissance de Henry Vanderbroeck né le
du Soir, fils jour du mois de février à trois heure
de pierre Vanderbroeck, domicilié à
Ysche, département de la Dyle profession de Cultivateur
âgé de quarente cinq ans et né à Ysche
et de Elisabeth Vanpee domicilié à Ysche
département de la Dyle profession d âgée de trente
cinq ans et née à Ysche

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Hubert Vandebeek, âgé
de quarente cinq ans, domicilié à Ysche profession
de cultivateur

Second témoin Jean guillaume Kayé, âgé
de Vingt quatre ans, domicilié à Ysche, profession
de tonnelier

Sur la réquisition à nous faite par pierre Vanderbroeck père
de l'enfant et ont signé Ph. van Eeghbroeck
H.J. vandevelde
Jean G.e Kayé

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Kayé adjoint au
Maire de Ysche faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné,

Clement Kayé
Délégué par l'Illustre

5683

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingteième jour du mois de février
l'an Mil huit cent trois à Dix heure du Matin

Acte de naissance de Marie Catherine DeVeen né le
onzeième jour du mois de février à onze heure
du Soir, fille de Louis DeVeen, domicilié à
Ysche, département de la Dyle profession de Epicier
âgé de quarente neuf ans et né à Ysche
et de Anne Marie Cauliers domicilié à Ysche
département de la Dyle profession d âgée de quarente
Trois ans et née à Ysche

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin Jean guillaume Kayé, âgé
de Vingt quatre ans, domicilié à Ysche profession
de tonnelier

Second témoin pierre Vandeveld, âgé
de quarente cinq ans, domicilié à Ysche, profession
de Cultivateur

Sur la réquisition à nous faite par Louis DeVeen père de
l'enfant et ont signé L. DeVeen
Ph. Vanderbroeck
Jean G.e Kayé

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Kayé adjoint au
Maire de Ysche faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné,

Clement Kayé
Délégué par l'Illustre

ACTE DE NAISSANCE.

Du quinzième jour du mois de février
l'an Mil huit cent trente trois à neuf heure du Matin

Acte de naissance de Marie Denaet né le
quatorzième jour du mois de février à onze heure
du Matin, fils de Catherine Denaet, domicilié à
Ysseke, département de la Dyle profession de journalier
âgé de trente trois ans et né à Ysseke
et de domiciliée à
département de profession de âgée de
ans et née à

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin

Premier témoin nicolas Denaet, âgé
de trente cinq ans, domicilié à Ysseke profession
de Cabaretier

Second témoin jean joseph Vanderlinden, âgé
de trente quatre ans, domicilié à Ysseke, profession
de officier de santé

Sur la réquisition à nous faite par pierre Denaet qui a déclaré
que l'accouchement a eu lieu en son domicile et
a signé Pierre de Kant avec Vanderlinden

Nicolas De Kant

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Kaye adjoint au
Maire de Ysseke faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné,

Clement Kaye
adjoint
délégué par le Maire

6611

ACTE DE NAISSANCE.

Du quinzième jour du mois de février
l'an Mil huit cent trente trois à onze heure du Matin

Acte de naissance de pierre Hannick né le
quinzième jour du mois de février à Ceny heure
du Matin, fils de gilles Hannick, domicilié à
Ysseke, département de la Dyle. profession de journalier
âgé de trente sept ans et né à Ysseke
et de Catherine ruelens domiciliée à Ysseke
département de la Dyle profession de âgée de quarante
ans et née à Ste Croix

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mâle Celui

Premier témoin pierre Bergiers, âgé
de vingt six ans, domicilié à Ysseke profession
de domestique

Second témoin jean guillaume Kaye, âgé
de vingt trois ans, domicilié à Ysseke, profession
de tonnelier

Sur la réquisition à nous faite par gilles Hannick père de
l'enfant et onze Sieyes Septembre gilles Hannick
et pierre Bergiers qui ont déclaré ne
savoir écrire

Jean G. Kaye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Kaye adjoint au
Maire de Ysseke faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné,

Clement Kaye
adjoint
délégué par le Maire

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingtieme jour du mois de Février
l'an Mil huit cent trois à 4 heure du Matin

Acte de naissance de Charles Warchez né le
Dix neuf jour du mois de février à Dix heure
du Soir, fils de pierre Joseph Warchez, domicilié à
Ypres, département de la Dyle profession de Brasseur
âgé de Trente Sept ans et né à Ypres
et de Elisabeth Schoonejaud domiciliée à Ypres
département de la Dyle profession de âgée de quarante
quatre ans et née à Duysbourgh

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mal Calin

Premier témoin jean Baptiste Calle Vicent, âgé
de trente un ans, domicilié à Ypres profession
de Cordonnier

Second témoin jean guillaume Kuyé, âgé
de Vingt trois ans, domicilié à Ypres, profession
de Tonnelier

Sur la réquisition à nous faite par pierre joseph Warchez pere
de lenfant et ont Signé Et. apte pierre joseph Warchez
qui ni declare ne Sachoir Ecrire

Jean G. Kuyé J. B. Callevaert

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Kuyé adjoint au
Maire de Ypres faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné,

Clement Kuyé
adjoint Delegué par le Maire

1683

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt Deuxieme jour du mois de Février
l'an Mil huit Cent trois à huit heure du Soir

Acte de naissance de jacques alsteens né le
Vingt Deuxieme jour du mois de février à trois heure
du Soir, fils de jean Baptiste alsteens, domicilié à
Ypres, département de la Dyle profession de journalier
âgé de quarante Six ans et né à Ypres
et de Therese Stas domiciliée à Ypres
département de la Dyle profession de âgée de Trente
huit ans et née à Ypres

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mal Calin

Premier témoin jacque Michiels, âgé
de trente huit ans, domicilié à Ypres profession
de journalier

Second témoin jean guillaume Kuyé, âgé
de Vingt trois ans, domicilié à Ypres, profession
de Tonnelier

Sur la réquisition à nous faite par jean Baptiste alsteens
pere de lenfant et ont Signé Et apte
jean Baptiste alsteens et jacque Michiels qui
ont declare ne Sachoir Ecrire

Jean G. Kuyé

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Kuyé adjoint au
Maire de Ypres faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné,

Clement Kuyé
adjoint Delegué par le Maire

Delivré le 14 Avril 1819

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt quatrième jour du mois de Février
l'an Mil huit cent trente à trois heure et demie du Soir

Acte de naissance de jean philippe poot né le
Vingt quatrième jour du mois de février à trois heure
du Matin, fils de jean Baptiste poot, domicilié à
Wske, département de la Dyle, profession de Cultivateur
âgé de trente trois ans et né à Wske
et de pétronille Vander Schueren domiciliée à Wske
département de la Dyle profession d âgée de Vingt
neuf ans et née à Meldert

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mle Enfant

Premier témoin jean philippe poot, âgé
de quarante quatre ans, domicilié à voddais, profession
de Cultivateur

Second témoin jean Baptiste Vandoorn, âgé
de Cinquante Un ans, domicilié à Wske, profession
de Cultivateur

Sur la réquisition à nous faite par jean Baptiste poot comme
Volontaire et dans la ligne
Poot J.P. Poot
J.B. van Doorn

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Kuyé adjoint au Maire de Wske faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Clement Kuyé
adjoint
Remplissant les fonctions de Maire

8 686

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt quatrième jour du mois de février
l'an Mil huit cent trente à Sept heure du Soir

Acte de naissance de antoine De Waet né le
Vingt quatrième jour du mois de février à cinq heure
du Soir, fils de jean Baptiste De Waet non marié, domicilié à
Wske, département de la Dyle profession de Cultivateur
âgé de quarante sept ans et né à Wske
et de Thérèse de Strecker domiciliée à Wske
département de la Dyle profession de particulière âgée de trente
Deux ans et née à Wske

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mle Enfant

Premier témoin antoine Strecker, âgé
de Cinquante cinq ans, domicilié à Wske, profession
de Cultivateur

Second témoin jean guillaume Kuyé, âgé
de Vingt trois ans, domicilié à Wske, profession
de tonnelier

Sur la réquisition à nous faite par jean Baptiste De Waet comparant
dit être parent de l'enfant soussigné
Jean G. Kuyé

Vu 65 D. Waet

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Kuyé adjoint au Maire de Wske faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Clement Kuyé
adjoint
Délégué par intérim

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt Sixieme jour du mois de fevrier
l'an Mil huit Cent trois à Dix heure du Matin

Acte de naissance de Henry Horeth né le
Vingt Cinquieme jour du mois de fevrier à une heure
du Matin, fils de pierre Horeth, domicilié à
Issoire, département de la Dyle profession de journalier
âgé de Trente ans et né à Dunkerque.
et de Elisabeth Vinnyes domiciliée à Issoire
département de la Dyle profession d âgée de Trente
ans et née à Issoire

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Jean Baptiste Vinnyes, âgé
de Trente quatre ans, domicilié à Issoire profession
de journalier

Second témoin Jean Baptiste Calle Mant, âgé
de Trente un ans, domicilié à Issoire, profession
de Cordonnier

Sur la réquisition à nous faite par pierre Horeth pere
de l'enfant et toute Signe Excepté pierre Horeth
qui a declaré ne Savoir Ecrire

J. B. Callemant — J. B. Vinnyes

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Rayé adjoint au
Maire d'Issoire faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné,

Clement Rayé
adjoint au
Maire signé par deux Mains

1683

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt huitieme jour du mois de fevrier
l'an Mil huit Cent trois à trois heure du Soir

Acte de naissance de François Clabots né le
Vingt huitieme jour du mois de fevrier à neuf heure
du Matin, fils de paulle Clabots, domicilié à
Issoire, département de la Dyle profession de journalier
âgé de quarante Sept ans et né à Issoire
et de anne marie Debroucq domiciliée à Issoire
département de la Dyle profession d âgée de Vingt
Sept ans et née à Issoire

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin François Chaud, âgé
de trente quatre ans, domicilié à Issoire profession
d journalier

Second témoin Jean guillaume Kayé, âgé
de Vingt trois ans, domicilié à Issoire, profession
de Tonnelier

Sur la réquisition à nous faite par paulle Clabots pere de
l'enfant et toute Signe excepté paulle Clabots qui
a declaré ne Savoir Ecrire. J. Rayé

Jean J. Kayé

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Rayé adjoint au
Maire d'Issoire faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné,

Clement Rayé
adjoint au
Cet signe par deux Mains

† Delude le 13 juillet

ACTE DE NAISSANCE.

Du Troisieme jour du mois de Mars
l'an Mil huit Cent Treize à Deux heure du Soir

Acte de naissance de jean Baptiste Sprentels né le
Troisieme jour du mois de mars à huit heure
du Matin, fils de Wynand Sprentels, domicilié à
Ysche, département de la Dyle profession de jouranalier
âgé de Trente un ans et né à La Hulpe
et de jeanne Marchant domiciliée à Ysche
département de la Dyle profession d âgée de Vingt
neuf ans et née à Ysche

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin jean Sprentels, âgé
de Soixante Cinq ans, domicilié à La Hulpe profession
de jouranalier

Second témoin jean Baptiste Callebaut, âgé
de trente un ans, domicilié à Ysche profession
de Cordonnier

Sur la réquisition à nous faite par Wynand Sprentels
pere de l'enfant et onde ligne

Wijnand Sprentels jan Sprentels

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Rayé adjoint au Maire d Ysche faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Clement Rayé
adjoint delegué par le Maire

10 Bbs

ACTE DE NAISSANCE.

Du Septieme jour du mois de Mars
l'an Mil huit Cent treize à neuf heure du Matin

Acte de naissance de anne Catherine Martens né le
Septieme jour du mois de Mars à trois heure
du Matin, fille de antoine Martens, domicilié à
Ysche, département de la Dyle profession de jouranalier
âgé de quarante Cinq ans et né à Ysche
et de anne Catherine De Cock domiciliée à Ysche
département de la Dyle profession d âgée de trente
Cinq ans et née à La Hulpe

Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminin

Premier témoin jean Baptiste S Barlaquie, âgé
de Vingt trois ans, domicilié à Ysche profession
de Batteur

Second témoin jean guillaume Kayé, âgé
de Vingt trois ans, domicilié à Ysche, profession
de Tourneur

Sur la réquisition à nous faite par antoine martens pere de
l'enfant et onde Signe Ls Sophie antoine Martens
et jean Baptiste S Barlaquie qui ont declaré ne savoir
Ecrire

jean G Kayé J: B: Callebaut

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Rayé adjoint au Maire d Ysche faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Clement Rayé
adjoint delegué par le Maire

ACTE DE NAISSANCE.

Du Septième jour du mois de Mars
l'an Mil huit cent treize à deux heure du Soir

Acte de naissance de François Deraet né le
Septième jour du mois de mars à un heure
du Matin, fils naturel de Barbe Deraet, domicilié à
Wasme ; département de la Dyle profession de Couturière,
âgé de Vingt quatre ans et né à Wasme
et de domiciliée à
département de profession de âgée de
ans et née à

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Guillaume Deraet, âgé
de Trente trois ans, domicilié à Wasme profession
de Cordonier

Second témoin Jean Guillaume Kuijé, âgé
de Vingt trois ans, domicilié à Wasme ; profession
de Fermier

Sur la réquisition à nous faite par Jeanne Marie Grandmaire
De l'enfant et ont Signé Et Soigné Jeanne Marie
qui a déclaré ne Scavoir Ecrire

Guillelmus De Raedt
Jean G Kuijé

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Kuijé adjoint au
Maire de Wasme faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné,

Clement Kuijé
adjoint
Délégué pour le Maire

Du 2 le 3 mai 1813

1683

ACTE DE NAISSANCE.

Du Septième jour du mois de Mars
l'an Mil huit cent treize à trois heure du Soir

Acte de naissance de Jean Baptiste Vandervoyeen né le
Septième jour du mois de Mars à un heure
du Matin, fils naturel de Jeanne Vandervoyeen, domicilié à
Wasme, département de la Dyle profession de Journalière,
âgé de Vingt Six ans et né à Wasme
et de domiciliée à
département de profession de âgée de
ans et née à

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Jean Vanderhelen, âgé
de Trente Sept ans, domicilié à Wasme profession
de Journalier

Second témoin Jean Guillaume Kuijé, âgé
de Vingt trois ans, domicilié à Wasme ; profession
de Fermier

Sur la réquisition à nous faite par Elisabeth Vandervoyeen Tante
De l'enfant et ont Signé Et Soigné Elisabeth Vandervoyeen
et Jean Vanderhelen qui a déclaré ne Scavoir Ecrire

Jean G Kuijé

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Kuijé adjoint au
Maire de Wasme faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné,

Clement Kuijé
adjoint
Délégué pour le Maire

ACTE DE NAISSANCE.

Du Douzieme jour du mois de Mars
l'an Mil huit Cent Treize à Sept heure du Soir

Acte de naissance de jeanne marie Vandenbrandon né le
Douzieme jour du mois de Mars à trois heure
du Soir, fille naturel de Barbe Vandenbrandon, domicilié à
Ysselle, département de la Dyle profession de journaliere
âgé de trente un ans et né à Terquenem
et de domiciliée à
département de profession de âgée de
ans et née à

Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminin

Premier témoin jean Baptiste Callebaut, âgé
de trente six ans, domicilié à Ysselle profession
de Cordonnier

Second témoin jean guillaume Kaye, âgé
de Vingt trois ans, domicilié à Ysselle, profession
de tonnelier

Sur la réquisition à nous faite par jean Vandenput Voisin
de la Sud nomme Barbe Vandenbrandon de ponte
Signe Et Septe jean Vandenput qui a declare
ne Savoir Ecrire
J. B. Callebaut Jean G. Kaye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Kaye adjoint au
Maire d'Ysselle faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné,

Clement Kaye
Delegue pour le Mariage

12613

ACTE DE NAISSANCE

Du quatorzieme jour du mois de Mars
l'an Mil huit Cent Treize à Deux heure du Soir

Acte de naissance de Marie Therese Dermee né le
quatorzieme jour du mois de mars à Deux heure
du Matin, fille de jean Joseph Dermee, domicilié à
Ysselle, département de la Dyle profession de tisserand
âgé de Trente trois ans et né à Ysselle
et de Claire Deneeder domiciliée à Ysselle
département de la Dyle profession de âgée de Vingt
neuf ans et née à Ysselle

Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminin

Premier témoin Henry Dermee, âgé
de Soixante sept ans, domicilié à Ysselle profession
de tisserand

Second témoin jean guillaume Kaye, âgé
de Vingt trois ans, domicilié à Ysselle, profession
de tonnelier

Sur la réquisition à nous faite par jean Joseph Dermee
pere de lenfant et ecrit Signe Et sept henry dermee
qui a declare ne Savoir Ecrire
Jean G. Kaye Jean Joseph Dermee

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Kaye adjoint au
Maire d'Ysselle faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné,

Clement Kaye
adjoint delegue pour le Mariage

ACTE DE NAISSANCE.

Du Sixieme jour du mois de Mars
l'an Mil huit cent trois à neuf heure du Matin

Acte de naissance de Mathieu DeVeen né le
Cinquieme jour du mois de Mars à dix heure
du Soir, fils de gilles DeVeen, domicilié à
Ysche ; département de la Dyle profession de journalier
âgé de Trente Cinq ans et né à Ysche
et de anne Marie Vandenbelvieck domicilliée à Ysche
département de la Dyle profession d âgée de Trente
un ans et née à Audenberghe

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Mathieu Lebon, âgé
de Trente Sept ans, domicilié à Ysche profession
d cultivateur

Second témoin pauille Michiels, âgé
de quarante deux ans, domicilié à Ysche ; profession
de Voiturier

Sur la réquisition à nous faite par gilles DeVeen pere de
l'enfant dont la Ligne Le Sept gilles DeVeen et
Mathieu Lebon qui a été de Sexe Masculin Savoir Elvire
Saulus Michiels

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Kuyé adjoint au Maire d'Ysche faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Clement Kuyé
adjoint

13 Mil

ACTE DE NAISSANCE

Du Vingt Deuxieme jour du mois de Mars
l'an Mil huit cent trois à un heure du Soir

Acte de naissance de Henry Reynst Maes né le
Vingt Deuxieme jour du mois de mars à neuf heure
du Matin, fils de guillaume Reynst Maes, domicilié à
Ysche département de la Dyle profession de journalier
âgé de Vingt trois ans et né à Ysche
et de Marie Elisabeth Vanbeck domicilliée à Ysche
département de la Dyle profession d âgée de Vingt
Cinq ans et née à Dry Boorne

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Henry Vanbeck, âgé
de Vingt un ans, domicilié à Dry Boorne profession
d journalier

Second témoin jean guillaume Kuyé, âgé
de Vingt trois ans, domicilié à Ysche ; profession
de Tonnelier

Sur la réquisition à nous faite par guillaume Reynst Maes pere
de l'enfant dont la Ligne Le Sept guillaume Reynst Maes
qui a été de Sexe Masculin Savoir Elvire
Hendericus Van Orsi

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Kuyé adjoint au Maire d'Ysche faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Clement Kuyé
adjoint

ACTE DE NAISSANCE

Du Vingt quatreieme jour du mois de Mars
l'an mil huit Cent Trois à une heure du Soir

Acte de naissance de anne marie Warchée né le Vingt quatreieme jour du mois de Mars à neuf heure du Matin, fille de jean joseph Warchée, domicilié à ysche, département de la Dyle profession de tisserand âgé de quarente quatre ans et né à ysche et de anne Marie Somerain domiciliée à ysche département de la Dyle profession d âgée de trente quatre ans et née à ysche

Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminin

Premier témoin pierre Warchée, âgé de Cinquante huit ans, domicilié à proprietaire profession de journalier

Second témoin jean guillaume Kaye, âgé de Vingt trois ans, domicilié à ysche, profession de tonnelier

Sur la réquisition à nous faite par jean joseph Warchee pere de l'enfant et temoin Signe Et Septe jean joseph Warchee et pierre Warchee qui a declaré ne Sachoir Elire

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Kaye adjoint au Maire d ysche faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Clement Kaye
adjoint
Et ayant parafé Mairie

1.1813

ACTE DE NAISSANCE

Du Vingt cinquieme jour du mois de mars
l'an mil huit Cent Trois à Sept heure du Matin

Acte de naissance de jean Baptiste Maesschalck né le Vingt quatreieme jour du mois de mars à Deux heure du Soir, fils naturel de jeanne Mae Schalck, domicilié à ysche, département de la Dyle profession de domestique âgé de Vingt neuf ans et né à ysche et de domiciliée à département d profession d âgée de ans et née à

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin jean Maesschalck de Soixante ans, domicilié à ysche, profession d journalier

Second témoin jean guillaume Kaye, âgé de Vingt trois ans, domicilié à ysche, profession de tonnelier

Sur la réquisition à nous faite par jean joseph Vanderlinden officier de Sante et ont Signe Et Septe jean Maesschalck qui a declaré ne Sachoir Elire

j j os vanderlinden

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Kaye adjoint au Maire d ysche faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Clement Kaye
adjoint
Et ayant parafé Mairie

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt Septieme jour du mois de Mars
l'an Mil huit Cent trois à huit heure du Matin.

Acte de naissance de jean Baptiste Kumps né le
Vingt Sixieme jour du mois de Mars à Sept heure
du Soir, fils de antoine Kumps, domicilié à
Vsche, département de la Dyle profession de journalier
âgé de trente huit ans et né à Sandenberghe
et de anne catherine Schotthens domiciliée à Vsche
département de la Dyle profession d âgée de quarante
deux ans et née à Vsche

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Vingt Sixieme

Premier témoin jean Baptiste Kumps, âgé
de Cinquante trois ans, domicilié à Vsche profession
d journalier

Second témoin jean Delgof, âgé
de quarente deux ans, domicilié à Vsche profession
de Vendeur de Biere

Sur la réquisition à nous faite par antoine Kumps pere de
lenfant et onte Signé Et Sepse antoine Kumps et
jean Baptiste Kumps qui a declaré ne
Scavoir Ecrire j delgof

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Auge adjoint au Maire d Vsche faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Clement Auge
adjoint
Echeyne par delegation

15 6 8 13

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt Septieme jour du mois de mars
l'an Mil huit Cent trois à neuf heure et demie du Matin

Acte de naissance de Marie Elisabeth Delgof né le
Vingt Septieme jour du mois de Mars à une heure
du Matin, fille de jean Delgof
Vsche, département de la Dyle profession de Vendeur de Biere
âgé de quarente deux ans et né à Vsche
et de jeanne Deprez domiciliée à Vsche
département de la Dyle profession d âgée de quarente
trois ans et née à Vsche

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin francois Delgof, âgé
de trente ans, domicilié à Vsche profession
de Blanchisseur

Second témoin jean Baptiste Kumps, âgé
de Cinquante trois ans, domicilié à Vsche profession
de journalier

Sur la réquisition à nous faite par jean Delgof pere de
lenfant et onte Signé Et Sepse francois Delgof
et jean Baptiste Kumps qui onte declaré ne
Scavoir Ecrire j delgof

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Auge adjoint au Maire d Vsche faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Clement Auge
adjoint
Echeyne par delegation

ACTE DE NAISSANCE.

Du neuf jour du mois d'avril
l'an Mil huit cent trente à huit heures du Matin

Acte de naissance de Anne Marie Elisabeth Puttemans née le
neuf — jour du mois d'avril à deux heure
du Matin, fille légitime de Jospe Puttemans, domicilié à
Ypelee, département de la Dyle profession de journalier
âgé de trente un ans et né à Ypelee
et de Ann Marie Moin — domiciliée à Ypelee
département de la Dyle profession de Menagere âgée de Vingt huit
— ans et née à Ypelee

Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminin

Premier témoin Guillaume Moin, âgé
de Soixante trois ans, domicilié à Ypelee, profession
de Cultivateur

Second témoin Guillaume Kaye, âgé
de Vingt deux ans, domicilié à Ypelee, profession
de Comedien

Sur la réquisition à nous faite par Jospe Puttemans pere de l'enfant
ont Signé a l'exception de Jospe Puttemans ils qui a declaré
ne savoir ecrire a Cauderlo Illettré. Signé
Jean G. Kaye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Kaye Maire adjoint de la Commune D'Ypelee faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, ///.

Clement Kaye
Adjoint

1665

ACTE DE NAISSANCE.

Du onzieme jour du mois de Avril
l'an Mil huit cent trente à huit heure du Matin

Acte de naissance de Marie Elisabeth Fillé né le
onzieme jour du mois d'avril à une heure et demie
du Matin, fille de Jeanne Fillé, domicilié à
Melle, département de la Dyle profession de Charpentier
âgé de quarante quatre ans et né à Bruxelles
et de Marie Isabelle Lambrights domiciliée à Melle
département de la Dyle profession de âgée de Trente
neuf ans et née à Melle

Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminin

Premier témoin andre hernalsteens, âgé
de Trente quatre ans, domicilié à Melle, profession
de journalier

Second témoin guillaume hernalsteens, âgé
de ans, domicilié à Melle, profession
de garde champetre

Sur la réquisition à nous faite par henry. fille pere de
l'enfant et ont signé

H. Fillé
A. Hernalsteens
G. hernalsteens

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Kaye adjoint au Maire de Melle faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Clement Kaye
Adjoint

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt deuxième jour du mois d'Avril
l'an Mil huit Cent Treize à dix heure du Matin

Acte de naissance de guillaume Godefroot né le
Vingt unième jour du mois d'Avril à Cinq heure du Soir, fils de Jacque Godefroot et de Marie Josephe Denis, domicilié à Wake, département de la Dyle, profession de journalier âgé de trente trois ans et né à Wake, et de Marie Josephe Godefroot domiciliée à Wake, département de la Dyle profession d quatre ans et née à Wake âgée de trente

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mas Enfan

Premier témoin guillaume Rees, âgé de Vingt quatre ans, domicilié à Wake, profession de Journalier

Second témoin Jean Baptiste Godefroot, âgé de trente huit ans, domicilié à Wake, profession de Cultivateur

Sur la réquisition à nous faite par Jacque Godefroot pere de l'enfant dont Jacque Godefroot et guillaume Rees sont ont déclaré ne Savoir Signé

jan baptist Godefroo

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Rayé adjoint au Maire d'Wake faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Clement Rayé
adjoint au Maire de Wake

1768 B

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt Deuxième jour du mois d'Avril
l'an Mil huit Cent Treize à onze heure du Matin

Acte de naissance de jean albert Domulder né le
Vingt unième jour du mois d'Avril à trois heure du Matin, fils de jean Baptiste Domulder, domicilié à Wake, département de la Dyle profession de tailleur âgé de quarante deux ans et né à Turnhoudt et de Jeanne Catherine Vanpé domiciliée à Wake département de la Dyle profession d neuf ans et née à Wake âgée de trente

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mas Enfan

Premier témoin jean guillaume Raye, âgé de Vingt Neuf ans, domicilié à Wake, profession de Marinelier

Second témoin jean Baptiste Callebaut, âgé de trente un ans, domicilié à Wake, profession de Cordonnier

Sur la réquisition à nous faite par jean Baptiste Domulder pere de l'enfant dont jean Baptiste Domulder qui a déclaré ne Savoir Signé Et Signé jean Baptiste Domulder

Jean G Raye J. B. Callebaut

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Rayé adjoint au Maire d'Wake faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Clement Rayé
adjoint au Maire de Wake

ACTE DE NAISSANCE.

Du quatorzième jour du mois de mai
l'an Mil huit cent treize à quatre heure du Soir

Acte de naissance de anne Catherine Vanbellaen né le
quatorzième jour du mois de mai à neuf heure
du Matin, fille de philippe Benoit Vanbellaen, domicilié à
Uccle, département de la Dyle profession de cultivateur
âgé de quarante quatre ans et né à Uccle
et de jeanne Marie De Smet domiciliée à
département de la Dyle profession de âgée de trente
quatre ans et née à Uccle

Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminin

Premier témoin henry Duijnenus, âgé
de trente un ans, domicilié à Uccle profession
de Maréchal

Second témoin jean Baptiste godefroit, âgé
de trente huit ans, domicilié à Uccle, profession
de cultivateur

Sur la réquisition à nous faite par philippe Benoit Vanbellaen
père de l'enfant dont acte signé
E. van Billoen
H. Duijnenus
Jan Baptist godefroit

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Duije adjoint au Maire de Uccle faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,
Clement Duije
adjoint

Filed 12 mai 1813

1868

ACTE DE NAISSANCE.

Du onzième jour du mois de Mai
l'an Mil huit cent treize à deux heure du Soir

Acte de naissance de joseph Vandeuren né le
onzième jour du mois de Mai à dix heure
du Matin fils de josse Vandeuren, domicilié à
Uccle, département de la Dyle profession de journalier
âgé de trente un ans et né à Uccle
et de jeanne Catherine Schellekens domiciliée à Uccle
département de la Dyle profession de âgée de vingt
neuf ans et née à Boitsfort

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin joseph Schellekens, âgé
de trente un ans, domicilié à Boitsfort profession
de journalier

Second témoin jean guillaume Duije, âgé
de vingt trois ans, domicilié à Uccle, profession
de tonnelier

Sur la réquisition à nous faite par josse Vandeuren père de
l'enfant et oncle dit en Septe josse Vandeuren
et joseph Schellekens qui ont déclaré
ne savoir Ecrire
Jean Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Duije adjoint au Maire de Uccle faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,
Clement Duije
adjoint

genième

ACTE DE NAISSANCE.

Du onzième jour du mois de Mai
l'an Mil huit cent trois à deux heure du Soir

Acte de naissance de Elisabeth Vandeuren né le
onzième jour du mois de Mai à Dix heure
du Matin, fille de Josse Vandeuren, domicilié à
Ysche, département de la Dyle profession de journalier
âgé de Trente un ans et né à Ysche
et de Jeanne Catherine Schellekens domiciliée à Ysche
département de la Dyle profession d âgée de Vingt
neuf ans et née à Woeyhem

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin Joseph Schellekens, âgé
de Trente trois ans, domicilié à Woeyhem profession
de journalier

Second témoin Jean guilliaume Raije, âgé
de Vingt trois ans, domicilié à Ysche, profession
de tonnelier

Sur la réquisition à nous faite par Josse Vandeuren perre de
l'enfant et ouste Signé Elisabeth Josse Vandeuren
et Joseph Schellekens qui ouste De Verre ne
Savoir Elvire
Jean Baptiste Raije

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Raije mont un
Maire d'Ysche faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné,

Clement Raije
mont un
Delegue Radminis

1968

ACTE DE NAISSANCE.

Du onzième jour du mois de Mai
l'an Mil huit cent trois à neuf heure du Soir

Acte de naissance de Henry Joseph poot né le
onzième jour du mois de Mai à Six heure
du Soir, fils de Joseph poot, domicilié à
Ysche, département de la Dyle profession de fermier
âgé de quarente un ans et né à Ysche
et de Marie Elisabeth delobel domiciliée à Ysche
département de la Dyle profession d âgée de Trente
un ans et née à Ysche

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Henry Joseph poot, âgé
de Trente Sept ans, domicilié à Ysche profession
de fermier

Second témoin Jean guilliaume Raije, âgé
de Vingt trois ans, domicilié à Ysche, profession
de tonnelier

Sur la réquisition à nous faite par Joseph poot perre de l'enfant
et ouste Signé Joseph Poot
Jean Baptiste Henry Poot

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Raije mont un
Maire d'Ysche faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné,

Clement Raije
mont un
Delegue Radminis

ACTE DE NAISSANCE.

Du quinzieme jour du mois de Mai
l'an Mil huit cent trois à neuf heure du Matin

Acte de naissance de Jilles Hamps né le
quatorzieme jour du mois d'Mai à quatre heure
du Soir, fils de antoine Hamp, domicilié à
Ysche, département de la Dyle profession de Cultivateur
âgé de vingt six ans et né à Ysche
et de petronille abts domiciliée à Ysche
département de la Dyle profession d âgée de Vingt
Six ans et née à ottenbourgh

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin françois Clabots, âgé
de Vingt huit ans, domicilié à Ysche profession
de Bourlier

Second témoin jeanguilliaume Rayé, âgé
de Vingt trois ans, domicilié à Ysche, profession
de tonnelier

Sur la réquisition à nous faite par antoine Hamps pere de
l'enfant dont Signe A- Hamps
Franciscus Clabots
jean G Rayé

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Rayé adjoint au Maire d'Ysche faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Clement Rayé
Delegué pour le Mariage

2 v bbb

ACTE DE NAISSANCE.

Du quinzieme jour du mois de mai
l'an Mil huit Cent trois à onze heure du Matin

Acte de naissance de Marie anne Clabots né le
quinzieme jour du mois de mai à Onze heure
du Matin, fille de françois Clabots, domicilié à
Ysche, département de la Dyle profession de Bourlier
âgé de Vingt huit ans et né à Ysche
et de Jeanneton Hamps domiciliée à Ysche
département de la Dyle profession d âgée de Vingt
trois ans et née à Ysche

Le sexe de l'enfant a été reconnu être

Premier témoin françois Van Eyck, âgé
de Trente deux ans, domicilié à Ysche profession
de Cultivateur

Second témoin jeanguilliaume Rayé, âgé
de Vingt trois ans, domicilié à Ysche, profession
de tonnelier

Sur la réquisition à nous faite par françois Clabots pere
de l'enfant dont Signe Et a dit françois Van Eyck
qui a declaré ne Savoir Ecrire
jean G Rayé Franciscus Clabots

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Rayé adjoint au Maire d'Ysche faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Clement Rayé
adjoint Delegué pour le Mariage

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt neuf jour du mois d'emai
l'an Mil huit cent treize à neuf heure du Soir

Acte de naissance de guillaume delcat né le
Vingt neufieme jour du mois d'emai à Six heure
du Soir, fils naturel de Catherine delcat, domicilié à
Ysseke, département de la Dyle profession d'journalier
âgé de trente huit ans et né à Ysseke
et de domiciliée à
département d profession d âgée de
ans et née à

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin jean guillaume Raye, âgé
de Vingt trois ans, domicilié à Ysseke profession
de tonnelier

Second témoin jean Baptiste Callewaert, âgé
de trente un ans, domicilié à Ysseke, profession
de Cordonnier

Sur la réquisition à nous faite par philippe neront qui en
déclare que l'accouchement est suite au domicille
de catherine delcat et ont signé Lesort philippe
neront qui a déclaré ne sçavoir Ecrire
j. B. Callewaert jean B. Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Raye adjoint remplissant les fonctions d'Officier
Maire d Ysseke de l'État civil, soussigné,

Clement Raye
adjoint

21 Mai

ACTE DE NAISSANCE

Du Trente unieme jour du mois de Mai
l'an Mil huit Cent treize à quatre heure du Soir

Acte de naissance de Marie anne hannick né le
31 Trente unieme jour du mois d'emai à trois heure
du Soir, fille de pierre hannick, domicilié à
Ysseke, département de la Dyle profession d'journalier
âgé de Vingt sept ans et né à Ysseke
et de Elisabeth Marchand domiciliée à Ysseke
département de la Dyle profession d'journalier âgée de Trente
ans et née à Ysseke

Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminin

Premier témoin jean guillaume Raye, âgé
de Vingt trois ans, domicilié à Ysseke profession
de tonnelier

Second témoin jean Baptiste Callewaert, âgé
de trente un ans, domicilié à Ysseke, profession
de Cordonnier

Sur la réquisition à nous faite par pierre hannick pierre
Delcourt et ont signé pierre hannick qui a déclaré ne sçavoir Ecrire
j. B. Callewaert
jean B. Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Raye adjoint
Maire d Ysseke faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné,

Clement Raye
adjoint

ACTE DE NAISSANCE.

Du trentunième jour du mois de mai
l'an Mil huit cent trois à neuf heure du soir

Acte de naissance de Thercse Vandenplas né le
trentunième jour du mois de mai à Six heure
du soir, fille de jean Baptiste Vandenplas, domicilié à
Ysche, département de la Dyle profession de Cultivateur
âgé de quarante ans et né à Ysche
et de Elisabette Depre domiciliée à Ysche
département de la Dyle profession de Cultivateur âgée de trente
Six ans et née à Ysche

Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminin

Premier témoin Martin Vandermeeren, âgé
de Vingt cinq ans, domicilié à Ysche profession
de tisserand

Second témoin jean guillaume Raye, âgé
de Vingt trois ans, domicilié à Ysche, profession
de tonnelier

Sur la réquisition à nous faite par jean Baptiste Vandenplas
pere de l'enfant dont la ligne
J. V den plas
Martinus Vandermeeren
jean G Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Raije adjoint au
Maire d'Ysche faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné,
Clement Raije
adjoint

22683

ACTE DE NAISSANCE.

Du cinquième jour du mois de juin
l'an Mil huit cent trois à Six heure du soir

Acte de naissance de gilles Mossart né le
cinquième jour du mois de juin à deux heure
du Matin, fils de gilles Mossart, domicilié à
Ysche, département de la Dyle profession de journalier
âgé de quarante ans et né à Vollenbeeck
et de jeanne Marie Kuypers domiciliée à Ysche
département de la Dyle profession de âgée de trente
neuf ans et née à Wavre Ste Catherine

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin gilles Mossart, âgé
de Soixante neuf ans, domicilié à Vollenbeeck profession
de journalier

Second témoin jean Baptiste Cattevaert, âgé
de trente deux ans, domicilié à Ysche, profession
de Cordonnier

Sur la réquisition à nous faite par gilles Mossart pere de
l'enfant dont la ligne et porte gilles Mossart et
gilles Mossart epoux de Marie ne Sauvage
Marie j. B. Cattevaert

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Raije adjoint au
Maire d'Ysche faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné,
Clement Raije
adjoint

ACTE DE NAISSANCE.

Du Sixième jour du mois de juin
l'an Mil huit Cent trois à neuf heure du Matin

Acte de naissance de jean Baptiste Boon né le
jour du mois de juin à une heure
du Matin, fils de Cornelle Boon, domicilié à
Notre Dame aux bois, département de Moyse profession de Cultivateur
âgé de quarante quatre ans et né à Notre Dame aux bois
et de Barbe Seymans domiciliée à Notre Dame aux bois
département de la Dyle profession d âgée de trente
Sept ans et née à Hoeylaert

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin.

Premier témoin jean guillaume Raye, âgé
de Vingt trois ans, domicilié à Ysche profession
d Fermelier

Second témoin jean Baptiste Callewaert, âgé
de trente deux ans, domicilié à Ysche, profession
d Cordonnier

Sur la réquisition à nous faite par Cornelle Boon pere
de l enfant et ont Signé J. B: Callewaert.
C: Boon jean B Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Raye adjoint au
Maire d Ysche faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné,
Clement Raye
adjt

23 bis

ACTE DE NAISSANCE.

Du Huitième jour du mois de juin
l'an Mil huit Cent trois à onze heure et demie du Matin

Acte de naissance de guillaume gueus né le
Neuf jour du mois de juin à Sept heure
du Matin fils Naturel de Elisabeth gueus, domicilié à
Ysche, département de la Dyle profession d journalière
âgé de Vingt Sept ans et né à Duysbourg
et de domiciliée à
département d profession d âgée de
ans et née à

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin jean guillaume Raye, âgé
de Vingt trois ans, domicilié à Ysche profession
d Fermelier

Second témoin jean Baptiste Callewaert, âgé
de trente deux ans, domicilié à Ysche, profession
d Cordonnier

Sur la réquisition à nous faite par guillaume gueus oncle de
l enfant Nomé Signé
G Gens J. B: Callewaert
jean B Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Raye adjoint au
Maire d Ysche faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné,
Clement Raye
adjt

ACTE DE NAISSANCE.

Du treize jour du mois de juin
l'an Mil huit Cent Traize à sept heure du Soir
Acte de naissance de justine Dehaut né le
treize jour du mois de juin à quatre heure
du Soir, fille de antoine Dehaut, domicilié à
Ysche; département de la Dyle profession de Cultivateur
âgé de Vingt neuf ans et né à Ysche
et de Marie Elisabeth Calez Dehaut domiciliée à Ysche
département de la Dyle profession de dgée de Vingt
quatre ans et née à Eden predecourt
Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminin
Premier témoin jean guillaume Duje, âgé
de Vingt trois ans, domicilié à Ysche profession
de Tonnelier
Second témoin jean Baptiste Callewaert, âgé
de trente deux ans, domicilié à Ysche, profession
de Cordonnier
Sur la réquisition à nous faite par antoine dehaut pere de
l'enfant et toute Ligne nous nous
N.t Dehaut J. B. Callewaert
Jean Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Raye adjoint un faisant les fonctions d'Officier Maire d'Ysche de l'État civil, soussigné, Clement Raye adjt

Delegué pour la Mairie

21 685

ACTE DE NAISSANCE

Du quatorzieme jour du mois de juin
l'an Mil huit Cent Traize à neuf heure du Matin
Acte de naissance de jeanne de Cat né le
quatorzieme jour du mois de juin à Trois heure
du Matin, fille de pierre de Cat, domicilié à
Ysche département de la Dyle profession de journalier
âgé de trente huit ans et né à Ysche
et de Marie Elisabeth Vander Stappen domiciliée à Ysche
département de la Dyle profession de dgée de
ans et née à Ysche
Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminin
Premier témoin jean de Cat, âgé
de Cinquante ans, domicilié à Ysche profession
de journalier
Second témoin jean Baptiste Callewaert, âgé
de trente deux ans, domicilié à Ysche, profession
de Cordonnier
Sur la réquisition à nous faite par pierre de Cat pere de
l'enfant et toute Ligne Laquelle pierre de Cat
qui a déclaré ne savoir Ecrire
Jan Be Cat J. B. Callewaert

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Raye adjoint un faisant les fonctions d'Officier Maire d'Ysche de l'État civil, soussigné, Clement Raye adjt

Delegué pour la Mairie

Gelede le 24 juin 1813

ACTE DE NAISSANCE.

Du dix huitieme jour du mois de juin
l'an mil huit cent treize à trois heure du Soir

Acte de naissance de jean Baptiste Dervet né le
dix huitieme jour du mois de juin à onze heure Dumatin
du matin fils de feu pierre Dervet, domicilié à
Wilde, département de la Dyle profession de
âgé de vingt ans et né à Wilde
et de Catherine Croquette domiciliée à Wilde
département de la Dyle profession de journaliere âgée de Trente
neuf ans et née à Louvain

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mle Calin

Premier témoin guillaume Dervet, âgé
de trente quatre ans, domicilié à Wilde profession
de Cordonnier.

Second témoin jean guillaume Kuyé, âgé
de Vingt trois ans, domicilié à Wilde, profession
de tonnelier.

Sur la réquisition à nous faite par jean Joseph Vanderlinden.
habitant et officier de Santé demeurant Wilde
Guillaume de Raedt j j Vanderlinden
jean Kuyé

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Kuyé adjoint au Maire de Wilde faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Clement Kuyé
adjoint

25 Juin

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt unieme jour du mois de juin
l'an Mil huit cent treize à Sept heure du Soir

Acte de naissance de Marie Catherine Rueleus né le
Vingt unieme jour du mois de juin à une heure
du Soir, fille de Edouard Rueleus, domicilié à
Wilde, département de la Dyle profession de journalier
âgé de Trente trois ans et né à Wilde
et de Elisabeth Jean ombergen domiciliée à Wilde
département de la Dyle profession de âgée de Vingt
huit ans et née à Wilde

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mle Calin

Premier témoin gilles Kennick, âgé
de trente Sept ans, domicilié à Wilde profession
de journalier

Second témoin jean Baptiste Callewaert, âgé
de trente cinq ans, domicilié à Wilde, profession
de Cordonnier

Sur la réquisition à nous faite par Vincent Rueleus pere
de l'enfant et ondes signé Et Lecte Vincent Rueleus
et gilles Kennick qui ont de ce requis acte Et signé
J. B. Callewaert

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Kuyé adjoint au Maire de Wilde faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Clement Kuyé
adjoint

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt Septième jour du mois de juin
l'an Mil huit cent trente à Cuy heure du Soir

Acte de naissance de pierre joseph Bergiers né le
Vingt Septième jour du mois de juin à une heure
du soir, fils de jean François Bergiers, domicilié à
Issoire, département de la Dyle profession de journalier
âgé de trente six ans et né à Issoire
et de anne marie Abeilard domiciliée à Issoire
département de la Dyle profession de âgée de trente
six ans et née à Issoire

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin pierre Charbiers, âgé
de Vingt Cinq ans, domicilié à Issoire profession
de journalier

Second témoin jean guillaume Ruye, âgé
de Vingt quatre ans, domicilié à Issoire, profession
de tonnelier

Sur la réquisition à nous faite par jean François Bergiers
pierre Delenfant et autre Ligne Eposte
jean François Bergiers, Pierre Charbiers qui
l'ont tous deux su Savoir Ecrire
Jean G Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Ruye adjoint au Maire d'Issoire faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, Clement Ruye adjoint
Delegué par le Maire

26 bis

gemini

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt neuvième jour du mois de juin
l'an Mil huit cent trente à Sept heure du Matin

Acte de naissance de jeanne Marie Chimpot né le
Vingt huitième jour du mois de juin à onze heure
du Soir, fille de jean françois Chimpot, domicilié à
Issoire, département de la Dyle profession de journalier
âgé de trente sept ans et né à Issoire
et de Marie Chimpot domiciliée à Issoire
département de la Dyle profession de journalière âgée de trente
neuf ans et née à Issoire

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin jean Baptiste Chimpot, âgé
de Vingt Cinq ans, domicilié à Issoire profession
de Domestique

Second témoin jean Baptiste Calbet Duret, âgé
de trente deux ans, domicilié à Issoire, profession
de Cordonnier

Sur la réquisition à nous faite par jean françois Chimpot pere
de l'enfant et autre Ligne Eposte jean françois Chimpot
et jean Baptiste Chimpot qui l'ont tous de Savoir Ecrire
J. B. Calbet Duret

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Ruye adjoint au Maire d'Issoire faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, Clement Ruye adjoint
Delegué par le Maire

gemini

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt huitieme jour du mois d'juin
l'an Mil huit Cent trente Je à Sept heure Demi du Matin
Acte de naissance de petronille Humps né le
Vingt huitieme jour du mois d'juin à onze heure
du Jour, fille de jean francois Humps, domicilié à
Issche, département de la Dyle profession de journalier
âgé de Trente Sept ans et né à Issche
et de Therese Humps domiciliée à Issche
département de la Dyle profession de âgée de Trente
neuf ans et née à Issche

Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminin
Premier témoin jean Baptiste Humps, âgé
de Vingt cinq ans, domicilié à Issche profession
de Domestique
Second témoin jean Baptiste Collet Duert, âgé
de Trente Deux ans, domicilié à Issche, profession
de Cordonnier

Sur la réquisition à nous faite par jean francois Humps pere
de l'enfant a ouie Signé Et Sept jean francois Humps
et jean Baptiste Humps qui a dit de Charene
Savoir Ecrire J. B Collet ouert

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Kaije adjoint au
Maire d'Issche faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné,
Clement Kaije
Adjoint Delegue pour l'Etat civil

27 bis

ACTE DE NAISSANCE.

Du Deuxieme jour du mois de juillet
l'an Mil huit Cent trente Je à deux heure Demi du Soir
Acte de naissance de Catherine Josephine Dauchieux né le
deuxieme jour du mois de juillet à heure
du Matin, fille de henry Dauchieux, domicilié à
Issche, département de la Dyle profession de Boulenger
âgé de Trente Sept ans et né à Ter Vueren
et de Marie anne Vanden gucht domiciliée à Issche
département de la Dyle profession de âgée de Vingt
huit ans et née à Ter Vueren

Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminin
Premier témoin andre Dauchieux, âgé
de quarante Sept ans, domicilié à Ter Vueren profession
de Maçon
Second témoin jean guillaume Kaije, âgé
de Vingt quatre ans, domicilié à Issche, profession
de Journalier

Sur la réquisition à nous faite par henry Dauchieux pere de
l'enfant a ouie Signé
H Dauchieux A. C Dauchieux
jean J Kaije

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Kaije adjoint au
Maire d'Issche faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné,
Clement Kaije
adjoint
delegue pour l'Etat civil

ACTE DE NAISSANCE.

Du quatorzième jour du mois de juillet
l'an Mil huit cent Onze à Dix heure du Matin
né le
Acte de naissance de Antoine Crabs
à onze heure
Troisième jour du mois de juillet
du Soir, fils de Matias Crabs
, domicilié à
Ysche, département de la Dyle profession de journalier
âgé de Cinquante deux ans et né à Tenneran
et de Catherine Marions domiciliée à Ysche
département de la Dyle profession d
âgée de Vingt
huit ans et née à Ysche
Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin
Premier témoin Antoine Michiels , âgé
de Vingt Sept ans, domicilié à Ysche profession
d journalier
Second témoin Jean guillaume Ruyé , âgé
de Vingt trois ans, domicilié à Ysche , profession
d Tonnelier
Sur la réquisition à nous faite par Matias Crabs père de
l'enfant et ont signé Et Sept Matias Crabs et
Antoine Michiels qui ont déclaré ne savoir Ecrire
Jean G Ruyé

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Ruyé adjoint au
Maire d'Ysche faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné, Clement Ruyé
adjoint délégué par le Maire

28 bis

ACTE DE NAISSANCE.

Du quinzième jour du mois de juillet
l'an Mil huit cent onze à Sept heure Sept du Matin
né le
Acte de naissance de Henry Degreef
quinzième jour du mois de juillet à une heure
du Matin, fils de Corneil Degreef
, domicilié à
Ysche, département de la Dyle profession de journalier
âgé de Vingt Sept ans et né à Ysche
et de Petronille Verdonck domiciliée à Ysche
département de la Dyle profession d âgée de trente
deux ans et née à Hubenbeyle
Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin
Premier témoin Jean Baptiste Callewaert , âgé
de trente deux ans, domicilié à Ysche profession
de Tondeur
Second témoin Jean guillaume Ruyé , âgé
de Vingt trois ans, domicilié à Ysche , profession
de Tonnelier
Sur la réquisition à nous faite par Corneil Degreef père de
l'enfant et ont signé Et Sept Corneil Degreef
qui a déclaré ne Savoir Ecrire
Jean G Ruyé J B Callewaert

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Ruyé adjoint au
Maire d'Ysche faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné, Clement Ruyé
adjoint délégué par le Maire

ACTE DE NAISSANCE.

Du Dix Septieme jour du mois de juillet
l'an Mil huit Cent Trois à onze heures et demie du Matin

Acte de naissance de Marie Elisabeth Michiels née le
Dix Septieme jour du mois de juillet à onze heure
du Soir, fille de Pierre Michiels, domicilié à
Ysche, département de la Dyle profession de Journalier
âgé de quarante Six ans et né à Elsthoven
et de Anne Marie Vander Zypen domiciliée à Ysche
département de la Dyle profession de âgée de quarante
quatre ans et née à Duyst Bourgh.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin Pauille Clement Taijmans, âgé
de trente Six ans, domicilié à profession
de Cultivateur Ysche

Second témoin Jean Guillaume Kaye, âgé
de Vingt trois ans, domicilié à Ysche, profession
de Tonnelier

Sur la réquisition à nous faite par Pierre Michiels pere
de l'enfant Nomé Signé Le Sept Pierre
Michiels qui a déclaré ne savoir Ecrire
Paülus Clement Taijmans Jean G Kaye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Kaye Adjoint
Maire d'Ysche faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné,
Clement Kaye
Delegué par le Maire

29 bis

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt Septieme jour du mois de juillet
l'an Mil huit Cent Trois à trois heure du Soir

Acte de naissance de Henry Alsteens né le
Vingt Sixieme jour du mois de juillet à Cinq heure
du Matin, fils de Jean Baptiste Alsteens, domicilié à
Ysche, département de la Dyle profession de Cultivateur
âgé de Trente neuf ans et né à Ysche
et de Jeanne Bredael domiciliée à Ysche
département de la Dyle profession d âgée de Trente
ans et née à Ysche

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Clement Kaye, âgé
de Trente trois ans, domicilié à Ysche profession
de Boulanger

Second témoin Jean Guillaume Kaye, âgé
de Vingt trois ans, domicilié à Ysche, profession
de Tonnelier

Sur la réquisition à nous faite par Jean Baptiste Alsteens pere de
l'enfant Nomé Signé Jeannes Alsteens
Clement Kaye Jean G Kaye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Kaye Delegué par le maire
Maire d'Ysche faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné,
Clement Kaye
Delegué par le maire

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt neuf jour du mois de juillet
l'an Mil huit cent trente à Dix heure du Matin

Acte de naissance de guillaume Vandenbeken né le
Vingt neuf jour du mois de juillet à Cinq heure
du Matin, fils de pierre Vandenbeken, domicilié à
Ypre, département de la Lys profession de jardinier
âgé de quarante sept ans et né à Ypre
et de Catherine Vaneyn domiciliée à Ypre
département de la Lys profession de âgée de quarante
trois ans et née à Ypre

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin jean Baptiste Vandaele, âgé
de quarante deux ans, domicilié à Ypre profession
de jardinier

Second témoin jean guillaume Raye, âgé
de Vingt trois ans, domicilié à Ypre, profession
de domestique

Sur la réquisition à nous faite par pierre Vandenbeken père de
l'enfant et toute Signé Et Sylé pierre Vandenbeken et
jean Baptiste Vandaele qui ont déclaré ne savoir
Signer

J. Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Adjoint Raye délégué par le Maire
Maire d'Ypre faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné, Adjoint Raye
délégué par le Maire

3 bis

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt neuf jour du mois de juillet
l'an Mil huit cent trente à Cinq heure du Soir

Acte de naissance de jean Chretien Lieben né le
Vingt neuf jour du mois de juillet à Deux heure
du Soir, fils de Chretien Lieben, domicilié à
Ypre, département de la Lys profession de meunier
âgé de quarante six ans et né à Bilsen
et de jeanne marie Depre domiciliée à Ypre
département de la Lys profession de âgée de trente
un ans et née à Ypre

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin jean Baptiste Blanpain, âgé
de Cinquante trois ans, domicilié à Ypre profession
de rentier

Second témoin jean guillaume Raye, âgé
de Vingt trois ans, domicilié à Ypre, profession
de domestique

Sur la réquisition à nous faite par Chretien Lieben pere de
l'enfant et toute Signé Lieben
J. B. Blanpain Jean Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Adjoint Raye délégué par le Maire
Maire d'Ypre faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné, Adjoint Raye
délégué par le Maire

ACTE DE NAISSANCE.

Du premier jour du mois d'août
l'an mil huit Cent trente à huit heure et demi du Matin

Acte de naissance de jean Baptiste Pandevant né le
premier jour du mois d'août à une heure
du Matin, fils de jean Baptiste Pandevant, domicilié à
Ydoke, département de la Dyle profession de journalier
âgé de quarante deux ans et né à Ydoke;
et de Catherine Bergiers domiciliée à Ydoke
département de la Dyle profession d'
trois ans et née à Ydoke; âgée de Trente-

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mâle Albin.

Premier témoin jean Baptiste Pandevant, âgé
de quarante six ans, domicilié à Ydoke, profession
de Manouvrier

Second témoin Mathieu Le Bon, âgé
de quarante ans, domicilié à Ydoke, profession
de journalier

Sur la réquisition à nous faite par jean Baptiste Pandevant
père de l'enfant et ainte de Jeanne Marie Bergiers Epouse

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clément Henry Joseph Delegué par le Maire
Maire d'Ydoke faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné, Clément Henry
Delegué par le Maire

ACTE DE NAISSANCE.

31 Août

Du premier jour du mois d'août
l'an mil huit Cent trente à neuf heure du Matin

Acte de naissance de Elisabeth Le Bon né le
vingt jour du mois de juillet à dix heure
du Soir, fille de Mathieu Le Bon, domicilié à
Ydoke, département de la Dyle profession de journalier
âgé de quarante ans et né à Ydoke;
et de Elisabeth Lejeune domiciliée à Ydoke
département de la Dyle profession d'
Deux ans et née à Tirlemont; âgée de quarante

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Femelle

Premier témoin Gilbert Decoeteux, âgé
de Trente un ans, domicilié à Ydoke, profession
d'une Etoffe

Second témoin jean Baptiste Pandevant, âgé
de quarante deux ans, domicilié à Ydoke, profession
de journalier

Sur la réquisition à nous faite par Mathieu Le Bon père
de l'enfant et ainte de Jeanne Marie Elisabeth Lejeune

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clément Henry Joseph Delegué par le Maire
Maire d'Ydoke faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné, Clément Henry
Delegué par le Maire

ACTE DE NAISSANCE.

Du Dixième — jour du mois d'août
l'an Mil huit cent treize à huit heure du Matin

Acte de naissance de Jeanne Catherine Van Zeun — né le
Dixième — jour du mois d'août — à deux heures
du Matin, fille — de Henri Van Zeun —, domicilié à
Ypsche ; département de la Dyle profession de Cultivateur
âgé de trente six — ans et né à la Gulpe
et de Anne Catherine Baptistes domiciliée à Ypsche
département de la Dyle profession d âgée de Vingt
huit — ans et née à la Gulpe

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin Jeanne François Baptistes, âgé
de Soixante dix sept ans, domicilié à Ypsche profession
de Cultivateur

Second témoin Jean Baptiste Vanden Weyjenbergh —, âgé
de cinquante trois ans, domicilié à Ypsche —, profession
d'Epicier

Sur la réquisition à nous faite par Henri Van Zeun pere de
l'enfant et ont signé après lecture faite Jean Baptiste qui a
déclaré ne savoir écrire ni signer

Hendrick Van Saen
J. B. Vanden Weyjenbergh

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Leyseus adjoint au
Maire d'Ypsche faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné, délégué par le Maire

Weyseus
Adjt. maire

32 bis

ACTE DE NAISSANCE.

Du Douzième — jour du mois d'août —
l'an Mil huit cent treize à huit heure du Matin

Acte de naissance de Catherine Lefevre né le
onzième — jour du mois d'août à Deux heures après
du Midi, fille de Jean Lefevre, domicilié à Notre
Dame au Bois, département de la Dyle profession de Tisserand
âgé de Cinquante trois — ans et né à Notre Dame au Bois
et de Anne Catherine Coppens — domiciliée à Notre Dame au Bois département de la Dyle profession de Journalière âgée de Vingt
Sept — ans et née à Notre Dame au Bois

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin Antoine Michiels — —, âgé
de Vingt Sept ans, domicilié à Ypsche — profession
de Journalier

Second témoin Jean Baptiste Vanden Weyjenbergh —, âgé
de Cinquante trois ans, domicilié à Ypsche —, profession
de Chapelier

Sur la réquisition à nous faite par Jean Lefevre pere de l'enfant
et ont signé après lecture faite de Jean Lefevre et Antoine Michiels
qui ont déclaré ne savoir écrire ni signer

J. B. Vanden Weyjenbergh

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Leyseus adjoint au —
Maire d'Ypsche — faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné, délégué par le Maire —

Weyseus
Adjt. maire

ACTE DE NAISSANCE.

Du Douzieme — jour du mois d'Août
l'an mil huit cent treize — à une heure — du Matin
Acte de naissance de Jeanne Catherine Pattemans — né le
Douzieme — jour du mois d'Août — à une heure
du Matin, fille — de Charles Pattemans — —, domicilié à
Ysseche, département de la Dyle profession de Jardinier
âgé de Quarante-un — ans et né à Ysseche —
et de Claire Van Deuren — — domiciliée à Ysseche —
département de la Dyle profession de Jardinier âgée de Trente
trois — ans et née à Ysseche — —

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin François Bosschot — — —, âgé
de Quarante-quatre ans, domicilié à Duysbourg — — profession
de Jardinier — —

Second témoin Jean Baptiste Vanden Wanjenbergh — —, âgé
de Cinquante-trois ans, domicilié à Ysseche — —, profession
d'Instituteur

Sur la réquisition à nous faite par Charles Pattemans père de l'Enfant
dont acte signé le Requerant Charles Pattemans qui a déclaré ne
savoir écrire ni signer

F. Boosschot
J. B. Vanden Wanjenbergh

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Teijmens, adjoint au — —
Maire d'Ysseche faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné, Delegué par Le Maire

Baijmans
adjt. maire

3368

ACTE DE NAISSANCE.

Du quatorzieme — jour du mois d'Août —
l'an Mil huit cent treize — à huit heure du Matin
Acte de naissance de Elisabeth Baus. — — né le
quatorzieme — jour du mois d'Août — à une heure
du Matin, fille — de François Baus — — —, domicilié à
Ysseche —, département de la Dyle profession de Cultivateur
âgé de Trente quatre — ans et né à Ysseche
et de Claire Jean Joseph — — domiciliée à Ysseche
département de la Dyle profession d — âgée de Vingt huit
— ans et née à

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin Pierre Charles Beurselier — — —, âgé
de Soixante — ans, domicilié à Ysseche — — profession
de Beurselier — —

Second témoin Jean Baptiste Vanden Wanjenbergh — —, âgé
de Cinquante trois ans, domicilié à Ysseche — —, profession
d'Instituteur

Sur la réquisition à nous faite par François Baus, pere de l'Enfant
et ont signé F. Baus P. C. Charles
J. B. Vanden Wanjenbergh

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Teijmens, adjoint au —
Maire d'Ysseche faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné, Delegué par Le Maire

Baijmans
adjt. maire

ACTE DE NAISSANCE.

Du dix Septieme jour du mois d'août
l'an Mil huit cent treize à deux heure — du Relevée

Acte de naissance de jean Baptiste Laijmans né le
Seizieme jour du mois d'août à quatre heures
du matin, fils de Mathieu Laijmans, domicilié à Notre
Dame au Bois Sous Ysseghem, département de la Dyle profession de Brasseur
âgé de Trente Sept ans et né à Notre Dame au Bois
et de Marie Anne Balsamy domiciliée à
département d profession d âgée de Trente
Sept ans et née à Weij

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Jean Baptiste Vanden Daelen, âgé
de quarante Cinq ans, domicilié à Ysseghem profession
de Fermier

Second témoin Jean Baptiste Vanden Weijenbergh, âgé
de cinquante trois ans, domicilié à Ysseghem, profession
d'Empsier

Sur la réquisition à nous faite par Mathieu Laijmans pere de
l'enfant et ont signé

Mathieu Laijmans
J.B. Daelen
J.B. Vanden Weijenbergh

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Laijmans, Maire adjoint au
Maire d'Ysseghem faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné, Delegué par le Maire

Laijmans
adjt. maire

34 bis

ACTE DE NAISSANCE.

Du Dix Septieme jour du mois d'août
l'an Mil huit cent treize à huit heures — du Matin

Acte de naissance de Jean Baptiste Vander Letten né le
Seizieme jour du mois d'août à neuf heure
du Soir, fils de Guillaume Vander Letten, domicilié à
Ysseghem, département de la Dyle profession de Cultivateur
âgé de trente quatre ans et né à Terhaeren
et de Marie Anne Van Pee domiciliée à Ysseghem
département de la Dyle profession de Cultivatrice âgée de
trente ans et née à Ysseghem

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Jean Baptiste Van Erp, âgé
de quarante cinq ans, domicilié à Ysseghem profession
de Cultivateur

Second témoin Jean Baptiste Vanden Weijenbergh, âgé
de cinquante trois ans, domicilié à Ysseghem, profession
d'Empsier

Sur la réquisition à nous faite par Guillaume Vander Letten pere de
l'Enfant et ont Signé

G. Van der Letten Jan B. Van Erp
J.B. Vanden Weijenbergh

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Laijmans, adjoint au
Maire d'Ysseghem faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné, Delegué par le Maire

Laijmans
adjt. maire

ACTE DE NAISSANCE.

Du Dix Septieme jour du mois d'Aout
l'an Mil huit Cent treize à neuf heure — du Soir
Acte de naissance de Jean Baptiste Van Erp né le
Dix Septieme jour du mois d'Aout — à Neuf heures —
du Matin, fils — de Jean Van Erp, domicilié à
Ysselle, département de la Dyle profession de Cultivateur
âgé de quarante Cinq ans et né à Ysselle
et de Catherine Vandelbon domiciliée à Ysselle
département de la Dyle profession d âgée de Trente
Quatre ans et née à Herseaux
Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin
Premier témoin Guillaume Vander Letten —, âgé
de Trente quatre ans, domicilié à Ysselle — profession
de Cultivateur
Second témoin Jean Baptiste Vanden Weyenbergh, âgé
de Cinquante trois ans, domicilié à Ysselle —, profession
d'Huissier
Sur la réquisition à nous faite par Jean Baptiste Van Erp pere
de l'Enfant a nt signé: Jan B.ste van Erp
Gr van der Letten
J.B: Vanden Weyenbergh

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Laijmans, adjoint au Maire d'Ysselle faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, delegué par le Maire
Laijmans adjt. maire

35 bis

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt Quatrieme jour du mois d'Août
l'an Mil huit Cent treize à Deux heure — du Midi
Acte de naissance de Jean Philippe Smeesters né le
Vingt troisieme jour du mois d'Août — à Dix heures —
du Soir, fils — de Guillaume Smeesters, domicilié à
Ysselle, département de la Dyle profession de Cultivateur
âgé de Trente quatre ans et né à Lindenberg
et de Jeanne Marie Therese Vandeloos domiciliée à Ysselle
département de la Dyle profession d âgée de Vingt
huit ans et née à Neerysselle
Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin
Premier témoin Jean Baptiste Vanden Weyenbergh, âgé
de Cinquante trois ans, domicilié à Ysselle — profession
d'Huissier
Second témoin Francois Clabots —, âgé
de ans, domicilié à Ysselle, profession
de Jardinier
Sur la réquisition à nous faite par Guillaume Smeesters pere de l'Enfant
a nt signé Guillaume Smeesters
J.B: Vanden Weyenbergh
Francois Clabots

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Laijmans adjoint au Maire d'Ysselle faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, delegué par le Maire
Laijmans adjt. maire

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt huitième jour du mois d'août
l'an Mil huit cent treize à une heure — du relevée

Acte de naissance de Guillaume Rockelbergh né le
Vingt huitième jour du mois d'août — à six heures —
du Matin, fils — de pierre Rockelbergh —, domicilié à
Ypsele —, département de la Dyle profession de Cultivateur
âgé de quarante six — ans et né à Dorpsbeeg —
et de Marie Wouters — domiciliée à Ypsele —
département de la Dyle profession de Cultivatrice âgée de trente
six — ans et née à Terbaeren —

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin —

Premier témoin Guillaume Van Regem —, âgé
de cinquante deux ans, domicilié à Ypsele —, profession
de Garde-Champêtre

Second témoin Jean Baptiste Vanden Weyjenbergh —, âgé
de cinquante trois ans, domicilié à Ypsele —, profession
d'huissier —

Sur la réquisition à nous faite par pierre Rockelbergh père de l'Enfant
et ont signé Petrus Rockelbergh

Guillaume Van Regem
J. B. Vanden Weyjenbergh

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Luijpaert, adjoint au —
Maire d'Ypsele — faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné, délégué par le Maire —

Vaymans
adjt. maire

3665

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt huitième jour du mois d'août
l'an Mil huit cent treize à sept heure et demi du Soir

Acte de naissance de Thérèse Boon né le
Vingt huitième — jour du mois d'août — à trois heure —
du Relevée, fille de pierre Boon —, domicilié à
Ypsele —, département de la Dyle — profession de Jardinier —
âgé de trente deux — ans et né à Ypsele —
et de Anne Marie Erin — domiciliée à Ypsele —
département de la Dyle profession d — âgée de trente
quatre ans et née à Ypsele —

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin —

Premier témoin Guillaume Debruyne —, âgé
de trente quatre ans, domicilié à Ypsele —, profession
de Cultivateur

Second témoin Jean Baptiste Vanden Weyjenbergh —, âgé
de cinquante trois ans, domicilié à Ypsele —, profession
d'huissier

Sur la réquisition à nous faite par pierre Boon père de l'Enfant
et ont signé

petter boon G. Bruyens
J. B. Vanden Weyjenbergh

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Luijpaert, adjoint au —
Maire d'Ypsele — faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné, délégué par le Maire —

Vaymans
adjt. maire

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt huitième jour du mois d'août,
l'an Mil huit cent treize à deux heures — du Midi

Acte de naissance de Jean Baptiste Vanstephout né le
vingt huitième jour du mois d'août à onze heure de la
du Matin, fils — de Jacques Jean Stephout —, domicilié à
Ypsele, département de la Dyle profession de Tisserand
âgé de trente deux — ans et né à Wuyt Boucq Pas Calaisis
et de Anne Pas — domiciliée à Ypsele
département de la Dyle profession de journalière âgée de vingt
deux — ans et née à Ypsele

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Jean Joseph Vanden Linden —, âgé
de quarante deux ans, domicilié à Ypsele — profession
de Chirurgien

Second témoin Jean Baptiste Vanden Waeyenbergh —, âgé
de cinquante trois ans, domicilié à Ypsele —, profession
d'Huissier

Sur la réquisition à nous faite par Jacques Jean Stephout père de
l'Enfant et ont signé le Requerant et Jacques Jean
Stephout qui a déclaré ne savoir écrire ni signer.

J. J. Vanderlinden
J. B. Vanden Waeyenbergh

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Vaginans, adjoint au
Maire d'Ypsele faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné, délégué par le Maire.

Vaginans
adjt. maire

57 bis

ACTE DE NAISSANCE.

Du Dix septième — jour du mois de Septembre
l'an Mil huit cent treize à Sept heures du Matin

Acte de naissance de Pierre Pieternoster — né le
premier — jour du mois de Septembre à deux heures et demi
du Soir, fils — de François Pieternoster —, domicilié à
Ypsele —, département de la Dyle profession de Tisserand
âgé de trente — ans et né à Ypsele
et de Elisabeth Decoster — domiciliée à Ypsele
département de la Dyle — profession d — âgée de trente
sept — ans et née à Ypsele

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin —

Premier témoin Jean Van Pee —, âgé
de trente — ans, domicilié à Ypsele — profession
de Cultivateur

Second témoin Jean Baptiste Vanden Waeyenbergh —, âgé
de cinquante trois ans, domicilié à Ypsele —, profession
d'Huissier —

Sur la réquisition à nous faite par François Pieternoster père de
l'Enfants dont Signé Acte François Pieternoster qui a
déclaré ne savoir écrire ni signer

Jan Van pee,
J. B. Vanden Waeyenbergh

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Vaginans, adjoint au —
Maire d'Ypsele faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné, délégué par le Maire.

Vaginans
adjt. maire

ACTE DE NAISSANCE.

Du quatrième — jour du mois de Septembre
l'an Mil huit cent treize — à Sept heures — du matin

Acte de naissance de François Vandergoten — né le
troisième — jour du mois de Septembre à huit heures —
du Soir, fils — de Gilles Vandergoten — , domicilié à
Ypsche — , département de la Dyle profession de jounalier
âgé de quarante — ans et né à Ypsche
et de Jeanne Marie Van Erp — domiciliée à Ypsche
département de la Dyle profession de jeune fille âgée de trente
quatre ans et née à Ypsche

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin —

Premier témoin François Clabots — , âgé
de — ans, domicilié à Ypsche — profession
de journalier

Second témoin Jean Baptiste Vanden Weyenbergh — , âgé
de Cinquante trois ans, domicilié à Ypsche — , profession
d'Huissier

Sur la réquisition à nous faite par Gilles Vandergoten père de l'Enfant
et ont Signé à l'exception du dit Gilles Vandergoten qui
a déclaré ne Savoir Ecrire ni Signer —

François Clabots
J. B. Vanden Weyenbergh

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Luijmans, adjoint au —
Maire d'Ypsche — faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné, délégué par le Maire

Luijmans
adjt. maire

38788

ACTE DE NAISSANCE.

Du Septième — jour du mois de Septembre
l'an Mil huit cent treize — à neuf heures — du Matin

Acte de naissance de Jeanne Marie Spreutels — né le
Sixième jour — du mois de Septembre à neuf heures
du Matin, fille de Guillaume Spreutels — , domicilié à
Ypsche — , département de la Dyle profession d
âgé de ans et né à
et de Lucie Stamber — domiciliée à Ypsche —
département de la Dyle profession d âgée de Vingt
Six — ans et née à

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin —

Premier témoin André Sattenhaije — , âgé
de quarante cinq ans, domicilié à Ypsche — profession
de Cultivateur —

Second témoin Jean Baptiste Vanden Weyenbergh — , âgé
de Cinquante trois ans, domicilié à Ypsche — , profession
d'Huissier

Sur la réquisition à nous faite par Guillaume Spreutels père de
l'Enfant et ont Signé Gilelmus Spreutels
Andreas Sattenhaije
J. B. Vanden Weyenbergh

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Luijmans, adjoint au Maire —
Maire d'Ypsche — faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné, délégué par le Maire

Luijmans
adjt. maire

ACTE DE NAISSANCE.

Du neufième — jour du mois de Septembre
l'an Mil huit cent treize — à huit heures — du Matin

Acte de naissance de Anne Marie Peternooster — né le
neufième — jour du mois de Septembre à deux heures du Matin
du Matin, fille — de Pierre Peternooster — , domicilié à
Ijsselle — , département de la Dyle — profession de tisserand
âgé de trente — ans et né à Ijsselle —
et de Catherine Kruyps — domiciliée à Ijsselle —
département de la Dyle — profession de journalière — âgée de —
trente — ans et née à Ijsselle —

Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminin —

Premier témoin Guillaume Verhulsteens — , âgé
de quarante huit ans, domicilié à Ijsselle — profession
de Garde champêtre —

Second témoin Jean Baptiste Vanden Wuijenbergh — , âgé
de Cinquante trois ans, domicilié à Ijsselle — , profession
d'huissier —

Sur la réquisition à nous faite par Pierre Peternooster père de —
l'Enfant dont il est signé excepté le dit Pierre Peternooster
ne sachant
J. B. Vanden Wuijenbergh

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Laignaux, adjoint au
Maire d'Ijsselle — faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné, délégué par le Maire

Laignaux adjt. maire

39 687

ACTE DE NAISSANCE.

Du troisième — jour du mois de Septembre
l'an Mil huit cent treize — à onze heures — du Matin

Acte de naissance de Antoine Marie Lamal — né le
douzième — jour du mois de Septembre à dix heures
du Soir, fils — de Antoine Lamal — , domicilié à
Ijsselle — , département de la Dyle — profession de journalier
âgé de vingt un — ans et né à Ijsselle —
et de Anne Catherine Vanderaabraut — domiciliée à Ijsselle
département de la Dyle — profession de journalière — âgée de vingt
cinq — ans et née à Ijsselle —

Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminin —

Premier témoin Guillaume Ecus — , âgé
de vingt cinq — ans, domicilié à Ijsselle — profession
de journalier

Second témoin Jean Baptiste Vanden Wuijenbergh — , âgé
de Cinquante trois ans, domicilié à Ijsselle — , profession
d'huissier

Sur la réquisition à nous faite par Antoine Lamal, père de l'Enfant
dont il est signé excepté les dits Antoine Lamal et Guillaume
Ecus, qui ont déclaré ne savoir signer de ce requis
J. B. Vanden Wuijenbergh

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Laignaux, adjoint au
Maire d'Ijsselle — faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné, délégué par le Maire

Laignaux adjt. maire

ACTE DE NAISSANCE.

Du quinzième jour du mois de Septembre
l'an Mil huit cent treize à Sept heures du Soir

Acte de naissance de Jean François de Kelzer né le
quinzième jour du mois de septembre à onze heures
du Matin, fils de Hugo de Kelzer, domicilié à
Ijsselen, département de la Dyle profession de Cultivateur
âgé de Quarante ans et né à Bruxelles
et de Anne Marie Depré domiciliée à Ijsselen
département de la dyle profession de Cultivateur âgée de Trente
Sept ans et née à Ijsselen

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Pierre Clabots, âgé
de Soixante ans, domicilié à Ijsselen, profession
de Bourgeois

Second témoin Jean Baptiste Vanden Waeyenbergh, âgé
de Cinquante trois ans, domicilié à Ijsselen, profession
de Cultivateur

Sur la réquisition à nous faite par Hugo de Kelzer père de l'Enfant
et ont signé

P. Clabots Hugo de Kelzer
J. B. Vanden Waeyenbergh

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Taymans, adjoint au Maire de Ijsselen, faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, Délégué par le Maire

Taymans adjt. maire

ACTE DE NAISSANCE.

Du dix-septième jour du mois de Septembre
l'an Mil huit cent treize à trois heures du relevée

Acte de naissance de Anne Catherine Simonart né le
dix-septième jour du mois de Septembre à onze heures
du Matin, fille de François Joseph Simonart, domicilié à
Ijsselen, département de la Dyle profession de Tailleur
âgé de Trente trois ans et né à Forêts Saint André
et de Marie Lemps domiciliée à Ijsselen
département de la dyle profession de Journalier âgée de Trente
Deux ans et née à Ijsselen

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin François Clabots, âgé
de Vingt huit ans, domicilié à Ijsselen, profession
de Journalier

Second témoin Jean Baptiste Vanden Waeyenbergh, âgé
de Cinquante trois ans, domicilié à Ijsselen, profession
de Cultivateur

Sur la réquisition à nous faite par François Joseph Simonart
père de l'Enfant, qui a déclaré ne savoir ecrire ni signer

François Clabots
J. B. Vanden Waeyenbergh

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Taymans, adjoint au Maire de Ijsselen, faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, Délégué par le Maire

Taymans adjt. maire

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt troisieme jour du mois de Septembre
l'an Mil huit cent treize à onze heures — du Matin

Acte de naissance de Francois Paternoster né le
Vingt troisieme jour du mois de Septembre à Dix heures —
du Soir, fils naturelle de Jeanne Paternoster —, domicilié à
Ijsselen —, département de la Dyle profession de journalier
âgé de ans et né à Ijsselen —
et de domiciliée à
département d profession d âgée de Vingt
Deux — ans et née à Ijsselen —

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Francis Clabots —, âgé
de Vingt huit ans, domicilié à Ijsselen — profession
d journalier

Second témoin Jean Baptiste Vanden Waeyenbergh —, âgé
de Cinquante trois ans, domicilié à Ijsselen —, profession
d Chirurgien

Sur la réquisition à nous faite par Francois Paternoster qui a déclaré
que l'accouchement de la dite Jeanne Paternoster est fait au domicile
de sa Mere et a signé avec le dit Francois Paternoster qui
a déclaré ne savoir ecrire ni signer et les autres de leur signature
ordinaire Franciscus Clabots

J. B. Vanden Waeyenbergh

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Taymans, adjoint au
Maire d, Ijsselen faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné, delegué par le Maire

Taymans adjt. maire

41 683

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt troisieme jour du mois de Septembre
l'an Mil huit cent treize à huit heures — du Matin

Acte de naissance de Maria Elisabeth Nootens né le
Vingt troisieme jour du mois de Septembre à Dix heures —
du Matin, fille de Guillaume Nootens —, domicilié à
Ijsselen —, département de la Dyle profession de Cultivateur
âgé de Quarante trois — ans et né à Ijsselen —
et de Catherine Jean Lenaerts — domiciliée à Ijsselen
département de la Dyle profession de Cultivateur âgée de Quarante
— ans et née à Duijsburg Province de Gelderland

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin —

Premier témoin Guillaume Van Duijsen —, âgé
de Soixante trois ans, domicilié à Ijsselen — profession
de Garde champêtre

Second témoin Jean Baptiste Vanden Waeyenbergh —, âgé
de Cinquante trois ans, domicilié à Ijsselen — profession
d Chirurgien

Sur la réquisition à nous faite par Guillaume Nootens, pere de l'Enfant
et ont signé

guillam nootens

g vanduyc com

J. B. Vanden Waeyenbergh

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Taymans adjoint au
Maire d, Ijsselen faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné, delegué par le Maire

Taymans adjt. maire

ACTE DE NAISSANCE.

Du trentième — jour du mois de Septembre
l'an Mil huit cent treize — à onze heures — du Matin

Acte de naissance de jeanne Marie Demeester — né le
Vingt neuvième — jour du mois de Septembre à huit heures —
du Soir, fille — de Pierre Demeester — , domicilié à
Ypsche — , département de la Dyle profession de Cultivateur
âgé de trente huit — ans et né à Ypsche —
et de jeanne Sprenkels — domiciliée à Ypsche
département de la Dyle — profession de Cultivatrice âgée de trente
neuf — ans et née à Ixelles —

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin François Clabots — , âgé
de vingt huit ans, domicilié à Ypsche — profession
de Journalier

Second témoin jean Baptiste Vanden Weijenbergh — , âgé
de cinquante trois ans, domicilié à Ypsche — , profession
de Charpentier

Sur la réquisition à nous faite par Pierre Demeester pere de l'Enfant
dont dessus

Petrus De Meester
Franciscus Clabots
J. B: Vanden Weijenbergh

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi jean Baptiste Leijseens, adjoint au Maire de Ypsche faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, delegué par le Maire

Weijmans adjt. maire

12 Mbre

ACTE DE NAISSANCE.

Du Quatorzieme — jour du mois de Octobre
l'an Mil huit cent treize — à Dix heures — du Matin

Acte de naissance de Philibert Blanpain — né le
troisieme — jour du mois de Octobre à onze heures —
du Soir, fils — de Philibert Blanpain — , domicilié à
Ypsche — , département de la Dyle profession de Cabaretier
âgé de cinquante cinq ans et né à Ypsche —
et de Marie Therese Bauwart — domiciliée à Ypsche
département de la Dyle — profession de Cabaretiere âgée de trente
trois — ans et née à Ypsche —

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin —

Premier témoin François Clabots — , âgé
de vingt huit ans, domicilié à Ypsche — profession
de Journalier —

Second témoin jean Baptiste Vanden Weijenbergh — , âgé
de cinquante trois ans, domicilié à Ypsche — , profession
de Charpentier

Sur la réquisition à nous faite par Philibert Blanpain pere de l'enfant
dont est signé

P: Blanpain
Franciscus Clabots
J. B: Vanden Weijenbergh

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi jean Baptiste Leijseens, adjoint au Maire de Ypsche faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, Delegué par le Maire

Weijmans adjt. maire

ACTE DE NAISSANCE.

Du Douzieme — jour du mois de Octobre
l'an Mil huit cent treize — à neuf heures — du Matin
Acte de naissance de Marie Francoise Bruneaert — né le
douzieme — jour du mois de Octobre — à onze heures et demi
du matin, fille — de Ange Bruneaert — , domicilié à
Ypres — , département de la Dyle profession de Jardinier
âgé de Vingt neuf — ans et né à Ypres —
et de Marie de Mont — domiciliée à Ypres —
département de la Dyle profession de Jardinier âgée de Vingt
huit — ans et née à Ypres —
Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin
Premier témoin François Clabots — , âgé
de Vingt huit ans, domicilié à Ypres — profession
de Jardinier —
Second témoin Jean Baptiste Vanden Weyenbergh — , âgé
de Cinquante trois ans, domicilié à Ypres — ; profession
de Boulanger —
Sur la réquisition à nous faite par Ange Bruneaert Pere de
l'Enfant qui a déclaré ne Savoir ecrire ni Signer et les autres
de leurs Signatures ordinaires

Franciscus Clabots

J. B: Vanden Weyenbergh

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Laymans, adjoint au Maire de Ypres faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, delegué par le Maire

Laymans adjt. maire

1368

ACTE DE NAISSANCE.

Du Douzieme — jour du mois de Octobre
l'an Mil huit cent treize — à Douze heures — du Midi
Acte de naissance de Jacques Dejonghe —
douzieme — jour du mois de Octobre — à Dix heures —
du Soir, fils — de Mathieu Dejonghe — , domicilié à
Ypres , département de la Dyle profession de Jardinier
âgé de ans et né à
et de domiciliée à
département de profession de âgée de Vingt
Deux ans et née à Ypres —
Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin —
Premier témoin François Clabots — , âgé
de Vingt huit ans, domicilié à Ypres — profession
de Jardinier —
Second témoin Jean Baptiste Vanden Weyenbergh — , âgé
de Cinquante trois ans, domicilié à Ypres — , profession
de Boulanger —
Sur la réquisition à nous faite par Catherine Dejonghe, Soeur de ladite
jeune Dejonghe et ont Signé excepté la dite Catherine
Dejonghe qui a déclaré ne Savoir ecrire ni Signer et les autres
de leurs Signatures ordinaires

Franciscus Clabots

J. B: Vanden Weyenbergh

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Laymans, adjoint au Maire de Ypres faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, delegué par le Maire

Laymans adjt. maire

ACTE DE NAISSANCE.

Du treizieme — jour du mois de octobre
l'an Mil huit cent treize — à trois heures — du relevé
Acte de naissance de Therese Luijsmans — né le
treizieme — jour du mois de octobre à dix heures —
du matin, fille — de Chretien Luijsmans — , domicilié à
ijsselsteen — , département de la Dyle profession de Cultivateur
âgé de trente six — ans et né à ijsselsteen —
et de Barbe Thuelkens — domiciliée à ijsselsteen
département de la Dyle profession de Cultivateur âgée de vingt
cinq — ans et née à ijsselsteen —
Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin
Premier témoin Guillaume De Raed — , âgé
de trente trois ans, domicilié à ijsselsteen — profession
de Cordonnier
Second témoin Egide Joseph Vander Linden — , âgé
de quarante sept ans, domicilié à ijsselsteen , profession
de Meunier —
Sur la réquisition à nous faite par Chretien Luijsmans pere de l'Enfant
A ont signé C. Luijmans
Guillelmus De Raed
EJ. Vander Linden

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Luijmans, adjoint au Maire d, ijsselsteen faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, delegué par le Maire

Luijmans adjt. maire

2 h 6 M

ACTE DE NAISSANCE.

Du Seizieme — jour du mois de octobre
l'an Mil huit cent treize à neuf heures — du Matin
Acte de naissance de Marie Mariens — né le
quinzieme — jour du mois de octobre à Sept heures —
du Matin, fille — de Sebastien Mariens — , domicilié à
ijsselsteen — , département de la Dyle profession de journalier
âgé de trente trois — ans et né à ijsselsteen —
et de Jeanne Goossens — domiciliée à ijsselsteen —
département de la Dyle profession de journalier âgée de trente
huit — ans et née à ijsselsteen —
Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin
Premier témoin Chretien Luijsmans — , âgé
de trente six — ans, domicilié à ijsselsteen — profession
de Cultivateur —
Second témoin Jean Baptiste Vanden Weijenbergh — , âgé
de cinquante trois ans, domicilié à ijsselsteen — , profession
d, huissier
Sur la réquisition à nous faite par Sebastien Mariens pere de l'Enfant
qui a declaré ne savoir ecrire ni signer
C. Luijmans
J. B. Vanden Weijenbergh

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Luijmans, adjoint au Maire d, ijsselsteen faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, delegué par le Maire

Luijmans adjt. maire

ACTE DE NAISSANCE.

Du dix neuf jour du mois de octobre
l'an Mil huit cent treize — à dix heures — du Matin

Acte de naissance de Joseph Gerard — né le
dix neuf — jour du mois de octobre — à dix heure —
du Matin, fils — de Guillaume Gerard — , domicilié à
Ysseche — , département de la Dyle — profession de Cordonnier
âgé de trente trois — ans et né à Ysseche —
et de Anne Marie Caron — domiciliée à Ysseche
département de la Dyle — profession de Menagere — âgée de trente
— ans et née à Ysseche —

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin —

Premier témoin Egide Joseph Vander Linden — , âgé
de quarante sept ans, domicilié à Ysseche — profession
de Meunier

Second témoin Chretien Laijmans — , âgé
de trente six ans, domicilié à Ysseche — , profession
de Cultivateur

Sur la réquisition à nous faite par Guillaume Gerard, pere de
l'Enfant a ont Signé

Guillelmus De Raed
Eg. Vander Linden
C. Laymans

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Laijmans, adjoint au —
Maire d, Ysseche — faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné, delegué par le Maire

Laymans adjt. maire

1813

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt deuxieme jour du mois de octobre
l'an Mil huit cent treize à huit heures — du Soir

Acte de naissance de Pierre Joseph Bauwens — né le
Vingt deuxieme — jour du mois de octobre à quatre heures
du matin, fils — de Egide Bauwens — , domicilié à
Ysseche — , département de la Dyle — profession de Cordonnier
âgé de Vingt huit — ans et né à Lubbeek
et de Marie — domiciliée à Ysseche
département de la Dyle — profession d — âgée de trente
quatre ans et née à Ysseche —

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Francois Clabots — , âgé
de vingt huit ans, domicilié à Ysseche — profession
de Journalier

Second témoin Jean Baptiste Vanden Weijenbergh — , âgé
de cinquante trois ans, domicilié à Ysseche — , profession
de Cultivateur

Sur la réquisition à nous faite par Egide Bauwens, pere de
l'Enfant a ont Signé

Egide Bauwens

Franciscus Clabots
J B. Vanden Weijenbergh

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Laijmans adjoint au —
Maire d, Ysseche — faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné, delegué par le Maire

Laymans adjt. maire

ACTE DE NAISSANCE.

Du trentième jour du mois d'octobre
l'an Mil huit cent treize à huit heures du Matin

Acte de naissance de jean Clemens Leijmans né le
Vingt quatrième jour du mois d'octobre à douze heures et demi
du soir, fils de Pierre Leijmans, domicilié à
ijsschen, département de la Dyle profession de Charron
âgé de Quarante ans — ans et né à ijsschen
et de Jeanne Lemmens domiciliée à ijsschen
département d'Escaut profession d âgée de Vingt
trois ans et née à ijsschen

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Guillaume Bernaldsteens, âgé
de Quarante six ans, domicilié à ijsschen, profession
d'Garde Champêtre

Second témoin Jean Baptiste Vanden Wuijnbergh, âgé
de Cinquante trois ans, domicilié à ijsschen, profession
d'Boulanger

Sur la réquisition à nous faite par Pierre Leijmans père de l'Enfant
ci dessus dénommé.

Pedris Gaijmans
G: hernalsteens J: B. Vanden Wuijnbergh

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Leijmans, adjoint au Maire d, ijsschen, faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, délégué par le Maire.

Gaijmans adjt. maire

1663

ACTE DE NAISSANCE.

Du trentième jour du mois d'octobre
l'an Mil huit cent treize à huit heures du Matin

Acte de naissance de jeanne Catherine Jacobs née le
vingt neuvième jour du mois d'octobre à dix heures
du soir, fille de Nicolas Jacobs et de Marie Vervoort, domicilié à
ijsschen, département de la Dyle profession de journalier
âgé de ans et né à
et de domiciliée à
département d profession d âgée de trente
deux ans et née à

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin Guillaume Joseph Dewaet, âgé
de Vingt quatre ans, domicilié à ijsschen profession
d'Charron

Second témoin Jean Baptiste Vanden Wuijnbergh, âgé
de Cinquante trois ans, domicilié à ijsschen, profession
d'Boulanger

Sur la réquisition à nous faite par Pierre Bruckart Beaupère
de la dite Jeanne Jacobs et en Dulcé étude allthuck
G J Dewaet
J B Vanden Wuijnbergh

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Leijmans, adjoint au Maire d, ijsschen, faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, délégué par le Maire.

Gaijmans adjt. maire

ACTE DE NAISSANCE.

Du premier — jour du mois de Novembre
l'an Mil huit Cent treize — à huit heures — du Matin
Acte de naissance de Jesse Bernalsteen — né le
premier — jour du mois de Novembre à trois heures —
du Matin, fils — de Antoine Bernalsteen —, domicilié à
Ysseke —, département de la Dyle — profession de Jardinier
âgé de trente cinq — ans et né à Ysseke —
et de Catherine Alyn — domiciliée à Ysseke
département de la Dyle — profession de Jardinière âgée de trente
six — ans et née à Ysseke —
Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin
Premier témoin Guillaume Bernalsteens —, âgé
de quarante six ans, domicilié à Ysseke — profession
de Garde champêtre
Second témoin Jean Baptiste Vanden Wangenbergh —, âgé
de cinquante trois ans, domicilié à Ysseke —, profession
de Cultivateur
Sur la réquisition à nous faite par Antoine Bernalsteen pere de
l'Enfant et ont signé avec Nous Maire ant. Bernalsteen
G. Bernalsteens, J. B. Vanden Wangenbergh.

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Laymans, adjoint au
Maire d'Ysseke — faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné, delegué par le Maire
Laymans
adjt. maire

1765

ACTE DE NAISSANCE.

Du troisieme — jour du mois de Novembre
l'an Mil huit Cent treize à Six heures du Soir
Acte de naissance de Jean Baptiste Bergiers — né le
troisieme — jour du mois de Novembre à trois heures
du Soir, fils — de Thomas Bergiers —, domicilié à
Ysseke —, département de la Dyle — profession de Cultivateur
âgé de cinquante un ans et né à Ysseke —
et de Marie Anne Catherine Rees domiciliée à Ysseke
département de la Dyle — profession de Cultivatrice âgée de quarante
six — ans et née à Ysseke —
Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin
Premier témoin Jean Joseph Vander Linden —, âgé
de quarante huit ans, domicilié à Ysseke — profession
d'officier de Santé
Second témoin Charles Joseph Carbuijs —, âgé
de soixante ans, domicilié à Ysseke —, profession
de Jardinier
Sur la réquisition à nous faite par Thomas Bergiers pere de
l'Enfant et ont signé après lecture dudit Thomas Bergiers
qui a déclaré ne savoir et ne pouvoir de leur Signature
ordinaire
J. J. Vanderlinden C. J. Carbijs

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Laymans, adjoint au
Maire d'Ysseke — faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné, delegué par le Maire
Laymans
adjt. maire

ACTE DE NAISSANCE.

Du Sixième — jour du mois de Novembre
l'an Mil huit cent treize — à Sept heures — du Soir

Acte de naissance de Jeanne Vande Poot — né le
Cinquième — jour du mois de Novembre à Neuf heures —
du Matin, fille — de Pierre Vande Poot, domicilié à
Ypsche —, département de la Dyle profession de Jardinier
âgé de trente — ans et né à Ypsche —
et de Anne Catherine Bauzeet — domiciliée à Ypsche
département de la Dyle profession de Jardinière âgée de Vingt
Deux — ans et née à Ypsche —

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Féminin

Premier témoin Henri Poot —, âgé
de trente Sept ans, domicilié à Ypsche — profession
de Fermier —

Second témoin Jean Baptiste Vanden Weyenbergh —, âgé
de Cinquante trois ans, domicilié à Ypsche —, profession
de Huissier —

Sur la réquisition à nous faite par Pierre Vande Poot, Père de
l'Enfant dont Lecture a été faite par Pierre Vande Poot
qui a déclaré ne savoir signer, Henri Poot

J. B: Vanden Weyenbergh

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Weymans, adjoint au — Maire d'Ypsche — faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, Delegué par le Maire

Weymans adjt. maire

1.18 Bis

ACTE DE NAISSANCE.

Du Sixième jour du mois de Novembre
l'an Mil huit cent treize à Six heures — du Soir

Acte de naissance de Marie Elisabeth — né le
Sixième — jour du mois de Novembre à Cinq heures
du Soir, fille Naturelle de Marie Anne Catherine Stroobants, domicilié à
Ypsche —, département de la Dyle profession de Cultivatrice
âgé de — ans et né à
et de — domiciliée à
département d — profession d — âgée de Vingt
Deux ans et née à Ypsche —

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Féminin

Premier témoin Jacques Poot — , âgé
de Cinquante ans, domicilié à Ypsche — profession
d'Fermier

Second témoin Jean Francois Weymans — , âgé
de Quarante Sept ans, domicilié à Ypsche — , profession
d'Fermier

Sur la réquisition à nous faite par Mr Jean Stroobants, père de la dite
Marie Anne Catherine Stroobants et ont déclaré
Mr Theodore Joseph Poot

Weymans

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Weymans adjt. maire — Maire d'Ypsche — faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, Delegué par le maire

Weymans adjt. maire

ACTE DE NAISSANCE.

Du Dix septieme jour du mois de Novembre
l'an Mil huit cent treize à deux heures — du Relevée
Acte de naissance de Jean henry poot — né le
Dix septieme — jour du mois de Novembre à trois heures —
du Matin, fils — de Henry joseph poot — , domicilié à
Ijsselen — , département de la Dyle profession de fermier
âgé de Trente huit — ans et né à Ijsselen —
et de Elisabeth Devaets — domiciliée à Ijsselen
département de la Dyle profession de fermiere âgée de Quarante
— ans et née à Neerijssche —
Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin
Premier témoin Joseph Poot — , âgé
de ans, domicilié à Ijsselen — profession
de fermier,
Second témoin Jean Baptiste Vanden Weyjenbergh — , âgé
de Cinquante trois ans, domicilié à Ijsselen — , profession
de Tailleur —
Sur la réquisition à nous faite par Henry joseph poot pere
de l'Enfant a ont dicté
Henry J Poot Joseph Poot

J. B. Vanden Weyjenbergh

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Laignaux, adjoint au
Maire d'Ijsselen — faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné, Delegué par le Maire

Laignaux adjt maire

219 bis

ACTE DE NAISSANCE.

Du premier jour du mois de decembre
l'an Mil huit cent treize à neuf heures — du Matin
Acte de naissance de Antoine Bernadetteus — né le
premier — jour du mois de decembre à dix heures —
du Soir, fils — de Jean Francois Bernadetteus — , domicilié à
Ijsselen — , département de la Dyle profession de journalier
âgé de Trente — ans et né à Ijsselen —
et de Elisabeth Vanhoo — domiciliée à Ijsselen
département de la Dyle profession de journaliere âgée de Trente
trois — ans et née à Ijsselen —
Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin
Premier témoin Willem Van Hoof — , âgé
de Trente trois ans, domicilié à Ijsselen — profession
de Cultivateur —
Second témoin Jean Baptiste Vanden Weyjenbergh — , âgé
de Cinquante trois ans, domicilié à Ijsselen — , profession
de Tailleur —
Sur la réquisition à nous faite par Jean Francois Bernadetteus pere
de l'Enfant a ont dicté excepté le dit Francois Bernadetteus
qui a déclaré être illetteré et les autres de leur signature —
ordinaire Wm Van Hoff

J. B. Vanden Weyjenbergh

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Laignaux, adjoint au
Maire d'Ijsselen — faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné, Delegué par le Maire

Laignaux adjt maire

ACTE DE NAISSANCE.

Du troisieme — jour du mois de decembre
l'an Mil huit cent treize — à dix heures — du Matin

Acte de naissance de pierre Romains — né le
troisieme — jour du mois de decembre à trois heures —
du Matin, fils naturel de jeanne Romains —, domicilié à
ijsselee —, département de la Dyle profession de journalier
âgé de vingt Sept — ans et né à ijsselee —
et de domiciliée à
département d profession d âgée de
ans et née à

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin —

Premier témoin Antoine Meersmans — , âgé
de trente trois ans, domicilié à ijsselee — profession
d, Epicier —

Second témoin Jean Baptiste Vanden Waeijenbergh — , âgé
de cinquante trois ans, domicilié à ijsselee — , profession
d, huissier.

Sur la réquisition à nous faite par Jean Baptiste Vanden Hebriek
qui a declaré que l'accouchement est fait au domicile de
Elisabeth Van Loojenen veuve de Jacque Romains d'ijsselee
et ont signé excepté le dt Jean Baptiste Vanden Hebriek
qui a declaré ne savoir ecrire et les autres de leur signature
ordinaire Meersmans,

J. B: Vanden Waeijenbergh —

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Laijmans, adjoint au —
Maire d, ijsselee — faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné, Delegué par le Maire

Laijmans adjt. maire

ACTE DE NAISSANCE.

Du Cinquieme — jour du mois de decembre
l'an Mil huit cent treize à trois heures — du relevee

Acte de naissance de Elisabeth Vaumps — né le
cinquieme — jour du mois de decembre à dix heures —
du Matin, fille — de jacques Vaumps —, domicilié à
ijsselee —, département de la Dyle profession de Marguetier
âgé de trente un — ans et né à ijsselee —
et de Elisabeth Vanden Eeckem — domiciliée à ijsselee —
département de la Dyle profession de Menagere âgée de vingt
un — ans et née à ijsselee —

Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminin —

Premier témoin Egide Francis Hermalteeus — , âgé
de vingt — ans, domicilié à ijsselee — profession
de Cultivateur —

Second témoin Jean Baptiste Vanden Waeijenbergh , âgé
de cinquante trois ans, domicilié à ijsselee — , profession
d, huissier —

Sur la réquisition à nous faite par Jacques Vaumps pere de l'Enfant.
et ont signé Jacobus Vaumps
E Francis Hermalteeus

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Laijmans, adjoint au
Maire d ijsselee — faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné, Delegué par le Maire
Jacobus Vaumps

Laijmans adjt. maire

ACTE DE NAISSANCE.

Du huitième jour du mois de Decembre
l'an Mil huit Cent treize à Six heures — du Soir

Acte de naissance de Pierre Joseph Sprentels — né le huitième — jour du mois de Decembre à Dix heure et Demie du Matin, fils — de Pierre Sprentels —, domicilié à Ypsche, département de la Dyle profession de Cultivateur âgé de trente Sept — ans et né à Ypsche —
et de Marie Barbe du Bois — domiciliée à Ypsche
département de la Dyle — profession de Cultivatrice âgée de Vingt huit — ans et née à Bierges

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Jean Baptiste Depré — —, âgé de trente Sept — ans, domicilié à Ypsche — — profession de Serrurier de Cuivre —

Second témoin Sebastien Laymans —, âgé de Vingt Neuf — ans, domicilié à Ypsche —, profession de Cultivateur

Sur la réquisition à nous faite par Pierre Sprentels pere de l'Enfant qui a declaré être Illettré

J. Baptis Depre. Sebastien Caymans

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Laymans, adjoint au — Maire d'Ypsche — faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, Delegué par le Maire

S. Laymans adjt. maire

51683

ACTE DE NAISSANCE.

Du onzième — jour du mois de Decembre
l'an Mil huit Cent treize — à quatre heures — du Soir

Acte de naissance de Jeanne Marie Goossens — né le onzième — jour du mois de Decembre à une heure du Soir, fille — de Jean Baptiste Goossens —, domicilié à Ypsche —, département de la Dyle profession de Journalier âgé de — ans et né à Ypsche —
et de Elisabeth Debecker — domiciliée à Ypsche
département de la Dyle — profession de Journalière âgée de Vingt un — ans et née à Ypsche —

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin Jean Ferdinand Devis — —, âgé de Vingt — ans, domicilié à Ypsche — — profession de Plafonneur —

Second témoin Jean Baptiste Vanden Wayenberghe —, âgé de Cinquante trois ans, domicilié à Ypsche —, profession de Tisserand —

Sur la réquisition à nous faite par Jean Baptiste Goossens pere de l'Enfant qui a declaré être Illettré

J. B. Vanden Wayenberghe

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Laymans adjoint au Maire d'Ypsche — faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, Delegué par le Maire

S. Laymans adjt. maire

ACTE DE NAISSANCE.

Du Dix Septieme — jour du mois de Decembre
l'an Mil huit Cent treize — à deux heures — du Midi

Acte de naissance de Anne Marie Dereet — né le
Dix Septieme — jour du mois de Decembre à trois heures et demi
du Matin, fille — de Nicolas Dereet — , domicilié à
Ysseche — , département de la Dyle profession de Cabaretier
âgé de Trente neuf — ans et né à Ysseche —
et de Marie Pieters — domiciliée à Ysseche —
département de la Dyle profession de Cabaretiere âgée de Vingt
Six — ans et née à Vilvorde —

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin —

Premier témoin Jean Joseph Vanden Linden — , âgé
de Quarante cinq ans, domicilié à Ysseche — profession
d'Officier de Santé —

Second témoin Jean Baptiste Vanden Wanjenbergen , âgé
de Cinquante trois ans, domicilié à Ysseche — , profession
d'Huissier —

Sur la réquisition à nous faite par Nicolas Dereet, pere de l'enfant
dont il a signé

Nicolas De Raet
J. J. Vanderlinden
J. B. Vanden Wanjenbergen

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Laignaux, adjoint au
Maire d, Ysseche — faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné, Delegué par le Maire

Laignaux adjt. maire

52 663

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt unieme — jour du mois de Decembre
l'an Mil huit Cent treize — à neuf heures — du Matin

Acte de naissance de Marie Elisabeth Vanobbergen — né le
vingt unieme — jour du mois de Decembre à cinq heures —
du Soir, fille — de Pierre Vanobbergen — , domicilié à
Ysseche — , département de la Dyle profession de journalier
âgé de Trente quatre — ans et né à Ysseche —
et de Jeanne Geens — domiciliée à Ysseche —
département de la Dyle profession de Journaliere âgée de Trente
trois — ans et née à La Gulpe —

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin Jean Baptiste Brion , âgé
de Quarante cinq ans, domicilié à Ysseche — profession
de Garde champêtre —

Second témoin Jean Baptiste Vanden Wanjenbergen , âgé
de Cinquante trois ans, domicilié à Ysseche — , profession
d'Huissier —

Sur la réquisition à nous faite par le dit Pierre Vanobbergen pere
de l'Enfant dont il a signé excepté le dit Pierre Vanobbergen
qui ne sait signer de ce interpellé

J. Brica J. B. Vanden Wanjenbergen

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Laignaux, adjoint au
Maire d, Ysseche — faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné, Delegué par le Maire

Laignaux adjt. maire

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt Deuxieme jour du mois de Decembre
l'an Mil huit cent treize à trois heures — du Relevée

Acte de naissance de Joseph Van Muijsen — né le
Vingt Deuxieme jour du mois de Decembre à huit heures —
du Matin, fils — de Jean Francois Van Muijsen —, domicilié à
Ijsselsteen —, département de la Dyle — profession de Tonnelier
âgé de quarante — ans et né à Ijsselsteen —
et de Elisabeth Vandonnisselt — domiciliée à Ijsselsteen
département de la Dyle — profession de Menagere âgée de —
trente ans et née à Ijsselsteen —

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Guillaume Bernaldsteens — , âgé
de Quarante trois ans, domicilié à Ijsselsteen — profession
de Garde Champêtre

Second témoin Jean Baptiste Vanden Weijenbergh , âgé
de Cinquante trois ans, domicilié à Ijsselsteen — , profession
d, huissier

Sur la réquisition à nous faite par Jean Francois Van Muijsen
pere de l'Enfant dont Dessus Signé Jsaumaus

G: Bernaldsteens

J:B Vanden Weijenbergh

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Laijmans, *adjoint au Maire d, Ijsselsteen faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, delegué par le Maire*

Laijmans adjt. maire

53682

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt Deuxieme jour du mois de Decembre
l'an Mil huit cent treize à cinq heures — du Relevée

Acte de naissance de Marie Anne Vanhoeyaerde — né le
vingt Deuxieme — jour du mois de Decembre à une heure —
du Relevée, fille — de André Vanhoeyaerde —, domicilié à
Ijsselsteen, département de la Dyle profession de journalier
âgé de Vingt quatre — ans et né à Culemborg —
et de Jeanne Catherine Steyenvelder domiciliée à Ijsselsteen
département de la Dyle profession de Journaliere âgée de Vingt
cinq — ans et née à Ijsselsteen

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin Guillaume Bernaldsteens —, âgé
de quarante trois ans, domicilié à Ijsselsteen — profession
de garde Champêtre

Second témoin Jean Baptiste Vanden Weijenbergh , âgé
de Cinquante trois ans, domicilié à Ijsselsteen — , profession
d, huissier

Sur la réquisition à nous faite par André Vanhoeyaerde pere de
l'Enfant dont Dessus Signé Le dit André Vanhoeyaerde
qui a declaré ne savoir

G: Bernaldsteens

J:B Vanden Weijenbergh

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Laijmans, *adjoint au Maire d, Ijsselsteen faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, delegué par le Maire*

Laijmans adjt. maire

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt troisieme jour du mois de decembre
l'an Mil huit cent treize à Neuf heures — du Matin

Acte de naissance de Joseph Romanus — né le
Vingt troisieme jour du mois de decembre à une heure —
du Matin, fils — de Sebastien Romanus —, domicilié à
Ijsseke —, département de la Dyle — profession de Cordonnier
âgé de Trente quatre ans et né à Ijsseke —
et de Marie Therese Vanden Plas — domiciliée à Ijsseke
département de la Dyle — profession de Menagere — âgée de Vingt
neuf — ans et née à Ijsseke —

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Guillaume Hernalsteens — , âgé
de quarante trois ans, domicilié à Ijsseke — profession
de Garde Champêtre —

Second témoin Jean Baptiste Vanden Wauwenbergh —, âgé
de Cinquante trois ans, domicilié à Ijsseke — , profession
d, Cultivateur

Sur la réquisition à nous faite par Sebastien Romanus pere de
l'Enfant et ont Signé

Seb Romanus G: hernalsteens

J: B: Vanden Wauwenbergh

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Taymans, adjoint au —
Maire d, Ijsseke — faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné, Delegué par le Maire

Taymans adjt. maire

5e 6M

ACTE DE NAISSAN

Du Vingt troisieme jour du mois de decembre
l'an Mil huit cent treize à Deux heures — du relevée

Acte de naissance de Jean Baptiste Van Eyck — né le
Vingt troisieme jour du mois de decembre à Dix heures —
du Matin, fils — de Francois Van Eyck —, domicilié à
Ijsseke —, département de la Dyle — profession de Cultivateur
âgé de Trente deux ans et né à Ijsseke —
et de Elisabeth Debecker — domiciliée à Ijsseke —
département de la Dyle — profession de Cultivateur âgée de Trente
un — ans et née à Ijsseke —

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin —

Premier témoin Guillaume Hernalsteens — , âgé
de quarante trois ans, domicilié à Ijsseke — profession
de Garde Champêtre

Second témoin Jean Baptiste Vanden Wauwenbergh , âgé
de Cinquante trois ans, domicilié à Ijsseke — , profession
d, Cultivateur

Sur la réquisition à nous faite par Francois Van Eyck pere de l'Enfant
dont dessus enquis et dit Francois Van Eyck qui a declaré
ne scavoir ecrire

G: hernalsteens

J: B: Vanden Wauwenbergh

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Taymans, adjoint au —
Maire d, Ijsseke — faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné, Delegué par le Maire

Taymans adjt. maire

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt Septieme — jour du mois de decembre
l'an Mil huit cent treize à cinq heures — du Soir

Acte de naissance de Charles Coomans — né le
Vingt Septieme — jour du mois de Decembre à Dix heures —
du matin, fils — de pierre Coomans — , domicilié à
Ysseke — , département de la Dyle profession de jardinier
âgé de trente Six — ans et né à Waterman
et de Anne Joseph debruer — domiciliée à Ysseke
département de la Dyle profession de Menagere âgée de Vingt
Sept — ans et née à Braine l'alleud
Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin
Premier témoin Jean Joseph Vander Linden — , âgé
de quarante Six ans, domicilié à Ysseke — profession
d'officier de Santé
Second témoin Jean Baptiste Vanden Wayenbergh — , âgé
de Cinquante trois ans, domicilié à Ysseke — , profession
d'Instituteur
Sur la réquisition à nous faite par pierre Coomans pere de l'enfant
a ont Signé

Pierre Coomans
J.J. Vanderlinden
J.B. Vanden Wayenbergh

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Luyssens, adjoint au —
Maire d'Ysseke — faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné, delegué par le Maire

Luyssens adjt. maire

35 Cent

ACTE DE NAISSANCE

Du Dix huit — jour du mois de decembre
l'an Mil huit Cent treize à cinq heures — du Soir

Acte de naissance de Jeanne Henricus — né le
trente unieme — jour du mois de decembre à quatre heures —
du Soir, fille — de Jean François Henricus — , domicilié à
Ysseke — , département de la Dyle profession de journalier
âgé de trente trois — ans et né à Gulcenberg —
et de Anne Marie Vandeneren — domiciliée à Ysseke —
département de la Dyle profession de journalière âgée de Trente
un — ans et née à Ysseke —
Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin
Premier témoin Guillaume Luyssens — , âgé
de Vingt Cinq ans, domicilié à Ysseke — profession
de Marechal ferrant
Second témoin Jean Baptiste Vanden Wayenbergh — , âgé
de Cinquante trois ans, domicilié à Ysseke — , profession
d'Instituteur —
Sur la réquisition à nous faite par François Henricus pere de
l'Enfant a ont Signé

F. Henricus, G. Luyssens
J.B Vanden Wayenbergh

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Jean Baptiste Luyssens, adjoint au —
Maire d'Ysseke — faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné, delegué par le Maire

Luyssens adjt. maire

Clos et arrêté à Ysseke le cinq janvier de l'an Mil huit cent
et quatorze

Luyssens adjt. maire
Delegué du maire